

# Chronique féministe

## LES PAUVRETES DES FEMMES ICI ET AILLEURS

N° 28 JUILLET-AOUT 1988

BIMESTRIEL

*Université des Femmes*

150F

# Université des Femmes

1a, Place Quetelet 1030 Bruxelles. Tél: 02/219.61.07.

## Equipe

Françoise Hecq	Louise Thirion
Martine La Haye	Anne Van Seymortier
Hedwige Peemans-Poullet	Luisa Soriano
Geneviève Simon	Colette Ingels
Edith Rubinstein	Alla Denesioek
Nadine Plateau	Christine Seghin
Fanny Filosof	Titane Van Hille
Laurence Broze	Hélène De Noose

## Cours, Conférences, Séminaires

Participation aux frais pour toutes les activités de l'année: 1.500 fr.  
Par séance: 100 fr.

## Centre de Documentation

Consultation de livres, revues, documents, bibliographies. Information et assistance pour travaux de mémoires. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h et sur rendez-vous.

## "CHRONIQUE FEMINISTE"

(Publication bimestrielle)

- Au numéro:  
Sur demande à l'Université des femmes (contre versement au compte ci-dessous) ou dans les librairies.

- Abonnement à 5 numéros:  
Belgique 500 fr.b.  
Etranger 700 fr.b.

A verser au compte n° 001-1118659-34 de "Université des Femmes-Chronique" (bien préciser le nom et l'adresse de l'abonné)

"TROPISMES" Galeries des Princes 11 1000 Bruxelles Tél. 02/512.88.52	"LA MAISON DU NOUVEL AGE" Chée de Charleroi 71 1060 Bruxelles "FNAC - CITY 2" 1000 Bruxelles Tél. 02/217.47.20
"ARTEMYS" Rue St-Jean, Galerie Bortier 8-10 1000 Bruxelles Tél. 02/512.03.47. Mézza- nine réservé aux femmes.	"VRINDTS" Rue de la Croix de Fer 53 1000 Bruxelles. Tél. 02/512.84.15.
"SORGELOOS" Chée de Waterloo 365 1060 Bruxelles	

Chronique Féministe est réalisée par l'équipe de l'Université des Femmes.

Impression: Inter Offset SPRL av. F. Lecharlier 150, Bxl.  
Couverture: Hélène De Noose.

Ed. Responsable: F. Filosof, 19 rue M. Delstanche  
1060 Bruxelles.

Chronique Féministe est éditée avec l'aide de la CGER.

## SOMMAIRE

Pré-texte	3
Les pauvretés:	
- Un faux débat: «la féminisation de la pauvreté»	4
- Le tiers-monde du deuxième sexe	9
Les femmes du Kivu s'organisent	10
Mouvement de femmes dans le sud de l'Inde	13
Avec Cory, rien ne change pour les femmes philippines	16
Femmes et développement	18
Une enquête au-dessus de tout soupçon	20
Argument:	
- Faut-il que les travailleuses financent la sécurité sociale des femmes au foyer	31
Attentives:	
- Le travail de nuit est un problème pour les hommes et les femmes	35
- Poulets: des salaires-plumes	37
- Centre de recherche sur l'histoire des femmes	38
- L'égalité est impayable?	39
- Femmes italiennes en Belgique	39
- L'épisiotomie: mutilation sexuelle des femmes des pays développés	40
- Féministes en Turquie	41
Les sauvettes d'Edith	42
Lectures	50
Bibliothèque	52
Incomplètes	55

Les activités d'éducation permanente de l'Université des Femmes sont réalisées avec l'appui du Ministère de la Communauté Française, du Ministère de l'Emploi et du Travail et de la Commission Française de la Culture.

# LES ADOLESCENTES.

Que l'adolescence soit une période difficile, voilà bien un lieu commun. Qu'une abondante littérature en témoigne, en est un autre.

Et pourtant tout est loin d'être dit à son propos, quand on introduit cette dimension sexuée encore si méconnue dans les analyses «scientifiques». N'a-t-elle pourtant pas, entre autres mérites, celui de faire éclater la globalité confuse du concept et par là d'amener des questions fondamentales? Celles-ci par exemple: l'adolescence n'est-elle pas vécue dans des spécificités propres aux filles et aux garçons? Dans le pot de leurs difficultés communes, alors qu'on relève si souvent le besoin des adolescents de se trouver des modèles, quels sont ceux qui sont proposés aux filles par toute la culture médiatique, la publicité, les feuilletons? Les adolescentes ne seraient-elles pas davantage harcelées par des images d'elles-mêmes dévalorisantes et dépréciatrices? Et à l'école? Et à la maison, frères et soeurs vivent-ils les mêmes trajectoires familiales et professionnelles?

En d'autres termes, les contradictions inhérentes aux uns et aux unes, ne seraient-elles pas, bien que souvent camouflées, plus exaspérées, plus exacerbées... chez les unes? Et puisqu'on semble savoir que les relations entre femmes et hommes se structurent profondément en ce temps de la vie, n'est-il pas urgent d'y voir plus clair?

Autant de raisons pour que l'Université des Femmes vous propose un cycle de cours sur les adolescentes pendant les mois de novembre, décembre et janvier où seront abordés les thèmes suivants:

- les adolescentes et la santé
- les adolescentes et la sexualité
- les adolescentes et les loisirs
- les adolescentes et les sports
- les adolescentes et la constellation familiale
- les adolescentes et l'immigration.

Cette série de travaux s'inscrit dans le programme du groupe Enseignement de l'Université des Femmes qui vous proposera ultérieurement bien d'autres sujets de réflexion.

## UN FAUX DEBAT:

## LA «FEMINISATION» DE LA PAUVRETE.

30f PEE-NEJ

Il est devenu courant de parler de «féminisation de la pauvreté». Ce terme «féminisation» fait cependant l'objet d'un débat. Au sens strict, il signifie que la «proportion» des femmes parmi les pauvres est en augmentation. En augmentation par rapport à une période récente, celle, par exemple, qui précède la crise... Ou en augmentation par rapport à un passé plus lointain..., par exemple, à des périodes antérieures, marquées elles aussi par le problème de la pauvreté.



Illustration: photo, page 28, extraite du n°20 de la «Revue Belge du Cinéma» consacrée à «Agnès Varda»

### Le débat sur la féminisation.

A première vue, il n'est pas facile d'admettre que les femmes sont, aujourd'hui, proportionnellement plus nombreuses parmi les pauvres.

Nous savons en effet qu'elles ont toujours eu des revenus inférieurs à ceux des hommes et que par conséquent elles devaient être, à toute époque, les premières et les plus nombreuses à être victimes des crises économiques.

D'une certaine façon, il paraît donc logique, a priori, de rejeter ce terme de «féminisation» de la pauvreté.

Récemment (1987) des auteurs comme Caroline Glendinning et Jane Miller ont donc proposé une nouvelle interprétation de l'utilisation de ce mot (1). Pour elles, les femmes sont «invisibles» dans la société, par conséquent leur pauvreté a toujours été méconnue. C'est seulement grâce aux recherches féministes que les femmes ont fini par prendre conscience du fait qu'une majorité des pauvres sont des femmes. La féminisation de la pauvreté serait donc surtout une féminisation de la connaissance de la pauvreté, une sorte de prise de conscience par les femmes.

Cette explication, à laquelle par certains côtés j'adhère, ne répond cependant pas à toutes les questions soulevées.

D'abord, il faudrait prouver qu'effectivement, auparavant, la pauvreté des femmes était méconnue, ce qui expliquerait qu'elle est aujourd'hui «découverte». Dans l'exposé que j'ai fait au forum belge «Femmes et Pauvreté» (2), j'ai contesté cette hypothèse. Le fait que les femmes sont plus nombreuses à être pauvres et que leur état de pauvreté est plus grave était autrefois tout au moins

au 19<sup>ème</sup> siècle, largement connu.

Ensuite, l'explication de Glendinning-Miller ne répond pas réellement aux observations faites par d'autres chercheuses.

Ainsi, celles qui étudient les femmes sans-abri affirment que la proportion des femmes parmi les sans-abri est aujourd'hui plus importante. Sister Stanislaus Kennedy le constate pour Dublin (3), Constance F. Parvey le constate pour les Etats-Unis (4).

Quant à celles qui, aux Etats-Unis et au Royaume Uni, étudient la pauvreté des femmes dans le contexte de leur chômage, de la dégradation de leurs conditions de travail (travail à temps partiel, etc...), de leurs revenus professionnels et sociaux ou de leur recours à l'assistance, elles présentent des résultats qui tantôt confirment tantôt infirment la féminisation de la pauvreté (5).

Les recherches faites en Belgique et en France, ont tendance à présenter la pauvreté actuelle des femmes comme largement corrélative au statut des femmes chefs de famille monoparentale, principalement dans le cas des séparées et divorcées. A première vue, l'augmentation de la fréquence de cette situation permettrait de rendre compte, elle aussi, d'une «féminisation» de la pauvreté. Cette approche est contestable, j'y reviendrai, puisqu'elle renvoie à l'idée que le mariage protège les femmes de la pauvreté et elle peut laisser croire qu'il y a plus de risques de pauvreté aujourd'hui pour les femmes divorcées avec enfants qu'il n'y en avait autrefois pour les femmes veuves avec enfants. Or ceci n'est nullement prouvé... Et Bea Cantillon qui au même forum «Femmes et Pauvreté», a présenté ses recherches sur l'évolution récente de la pauvreté, pense qu'il n'y a pas d'accroissement global de la part des femmes dans la

pauvreté (6). Elle pense toutefois que les groupes les plus atteints ne sont plus les mêmes. Il y a plus de pauvreté aujourd'hui chez les femmes jeunes.

On peut alors se demander si la prise de conscience ne provient pas, précisément, de ce déplacement de la pauvreté vers les jeunes femmes.

Toutes ces critiques faites à l'utilisation du terme «féminisation» de la pauvreté n'ébranleront pas Hilda Scott qui justifie son utilisation plus par le raisonnement que par les statistiques (7). Pour Hilda Scott en effet, le système économique que nous connaissons engendre une paupérisation, à des rythmes différents sans doute, mais une paupérisation continue de l'ensemble des femmes tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Elle considère que la répartition entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré, la redistribution du travail à partir des progrès techniques et le transfert progressif, vers les femmes, de la charge des enfants conduisent à une pauvreté spécifique des femmes qui n'est d'ailleurs jamais analysée comme telle. Pour Hilda Scott, d'une certaine façon, la condition sociale des femmes est progressivement plus marquée par leur appartenance au sexe féminin que par leur appartenance à une classe sociale, à une race ou à une nation déterminées. C'est l'ensemble des femmes qui basculent lentement vers une condition inférieure à celle de leur classe, race ou nation respectives...

Ainsi progressivement l'enjeu du débat sur la «féminisation» de la pauvreté se déplace. Il devient moins important de proclamer qu'il y a ou non «féminisation» de la pauvreté que de découvrir les racines spécifiques de la pauvreté des femmes et surtout la spécificité des réponses politiques, sociales à cette pauvreté.

D'où la nécessité pour nous de développer nos analyses sur la pauvreté des femmes en les orientant vers des propositions qui, ne fût-ce que par leur énoncé, auront un effet préventif pour les femmes.

**Le débat sur les causes.**

Or dès à présent, je distingue plusieurs courants dans l'analyse de la pauvreté des femmes.

Certaines chercheuses, principalement anglaises, américaines et canadiennes (8), mettent résolument l'accent sur l'insuffisance des revenus professionnels des femmes, sur les discriminations dans le domaine de la protection sociale et les discriminations sur le marché du travail. Ces analyses conduisent à revendiquer que les femmes disposent de manière permanente, par leur travail professionnel, d'une rémunération ou d'un revenu de remplacement qui soit au moins équivalent au minimum socio-vital (à ne pas confondre avec le salaire minimum garanti) et leur permette au moins de subvenir à leurs propres besoins.

Un deuxième courant met en évidence les risques de pauvreté liés au divorce ou à la séparation. Ainsi en Belgique (9), la plupart des analyses sur la pauvreté ont mis en évidence l'importance parmi les femmes pauvres de celles qui n'ont plus ou pas de «soutien économique» (femmes séparées ou divorcées...). Cette approche est, je l'ai dit, très contestable. En effet, il convient de constater d'abord que la grande majorité des femmes pauvres, par exemple les bénéficiaires du Minimex (je me réfère à l'étude d'Ada Garcia (10) sont sans profession (57,5%), pour découvrir ensuite seulement que plus de 66% des femmes minimexées sont séparées ou divorcées. La véritable cause de la pauvreté de ces

**Forum belge:**

**Femmes et pauvreté.**

Jeudi 9 juin, la Coordination européenne des femmes organisait à Bruxelles, dans les locaux de la CGER, un colloque sur la pauvreté des femmes. Ce colloque préparait un forum de l'ensemble des femmes de la Communauté européenne qui se tiendra en novembre 1988.

**Pourquoi ce colloque?**

Il n'existe que peu d'études sur la pauvreté des femmes. Leur pauvreté ne fait l'objet de recherches spécifiques que depuis très peu de temps. En Belgique, pour ainsi dire, on n'en parle pas. Parfois on aborde le sujet sous d'autres thèmes: le quart monde, le chômage, le minimex, le troisième âge. La pauvreté des femmes n'est pas considérée comme une réalité en soi. Pourtant, les femmes sont bien représentées dans les «groupes de pauvres». Il est urgent que l'on commence à mener des politiques de lutte contre la pauvreté qui tiennent compte et du grand nombre de femmes pauvres et de la spécificité de leur pauvreté.

Baucoup de monde à ce colloque qui avait été organisé de main de maître par Liliane Versluys, responsable de la Coordination européenne des femmes. Frieda Lampaert avait apporté le soutien efficace de la Fondation Roi Baudouin.

**Le matin des exposés théoriques:**

- Hedwige Peemans-Poullet, «Regards historiques sur la pauvreté des femmes»: le 19ème siècle.
- Bea Cantillon: «Pauvreté des femmes et revenus»: l'insécurité d'existence.
- Ada Garcia: «Pauvreté des femmes et aide sociale»: le minimex.
- Bernadette Bawin: «Pauvreté des femmes et projet familial», coût du divorce et prix du mariage.

**L'après-midi des débats autour de trois thèmes:**

- Emploi et protection sociale
- La pauvreté et l'aide sociale
- Pauvreté et ruptures familiales

En fin de journée, Miet Smet, Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale est venue clôturer les débats en rappelant les mesures politiques qu'elle avait prises et comptait prendre en vue de réduire certains aspects de la pauvreté des femmes.

Les actes du colloque seront publiés:

*Renseignements: Coordination Européenne des Femmes,  
c/o Liliane Versluys, Vismarkt 8, 3000 Leuven.*



Illustration: photo de Yves Jeanmougin extraite de «*Les femmes*» de Chantal M.F. Balez, édition «*Contrejour*» 1980.

femmes, c'est qu'elles n'ont pas de revenus personnels. Le divorce ou la séparation n'ont fait que révéler cette réalité. Faire du divorce ou de la séparation une cause de pauvreté c'est laisser entendre que le mariage est, pour les femmes, une source de revenus et créer, contre toute évidence, une sorte de symétrie entre le risque de la perte du revenu professionnel (chômage, incapacité, vieillesse) et le risque de la rupture du couple.

Le mariage n'est pas pour les femmes une source de revenus même lorsqu'elles peuvent y trouver (provisoirement) leur subsistance. C'est précisément à cette démonstration que se consacre un troisième courant. Au cours du forum «*Femmes et Pauvreté*», Bernadette Bawin a présenté ce type de recherches (11). En réalité le mariage appauvrit les femmes. Chacun des deux conjoints entre dans le mariage avec un certain «capital» économique, social, culturel... etc.

Au cours du mariage, celui de la femme diminue et celui de l'homme s'améliore. Pour la féministe allemande, Hannelore Schröder, c'est plus précisément l'appauvrissement économique des mères qui est l'enrichissement des pères» (12). Ce type d'analyse n'a pas pour but d'inviter les femmes à ne plus se marier ou à ne plus avoir d'enfants mais de les inviter à renoncer à la naïveté dont elles entourent le mariage et la maternité.

Il est évident que cette analyse réfute la précédente. Selon ces chercheuses ce n'est pas le divorce qui risque de jeter les femmes dans la pauvreté, c'est le mariage qui appauvrit celles qui y perdent leur capital de départ.

On peut même se demander si un certain nombre de divorces ne surviennent pas, précisément, quand les femmes ont trop négligé leur «capi-

tal» de départ... autrement dit quand les femmes sont «devenues trop pauvres»...

Mais ceci nous renvoie à une autre problématique.

En résumé, j'ai évoqué d'abord les discussions qui entourent la notion de «féminisation» de la pauvreté. Nous ne pouvons pas adopter ce terme comme s'il traduisait une évidence statistique mais nous pouvons éventuellement en faire des utilisations partielles et des utilisations politiques.

Ensuite, j'ai évoqué les principales orientations dans les recherches sur la pauvreté des femmes en attirant l'attention sur les implications théoriques de certaines d'entre elles.

Pour la Belgique en ce qui concerne les analyses concrètes et descriptions de la pauvreté des femmes, je renvoie aux recherches commandées et publiées par le Secrétaire d'Etat à l'émancipation sociale, Madame Miet Smet et aux travaux du forum «Femmes et Pauvreté» qui seront publiés prochainement.

**Hedwige Peemans-Poullet**

(1) *Women and Poverty in Britain*, sous la dir. de Caroline Glendinning et Jane Miller, Wheatsheaf Books, Brighton, 1987.

(2) Hedwige Peemans-Poullet, *Regards historiques sur la pauvreté des femmes* (le 19ème siècle), à paraître dans les Actes du colloque «Femmes et pauvreté».

(3) Stanislaus Kennedy, *But Where Can I Go? Homeless Women in Dublin*, éd. Arlen House, Dublin, 1985.

(4) Constance F. Parvey, *MS. Liberty à la dérive. Les femmes sans logis aux Etats-Unis* (trad. A Divault) dans *Les Femmes, Le Travail et la Pauvreté*, n° 214 de Concilium, Paris 1987.

(5) *Women and Poverty...*, op. cit. sub (1) et *Women and Poverty*, sous la dir. de Barbara C. Gelpi et a..., The University of Chicago Press, Chicago, 1986.

(6) Bea Cantillon, *Pauvreté des femmes et revenus: l'insécurité d'existence*, à paraître dans les Actes du colloque «Femmes et pauvreté».

(7) Hilda Scott, *Working your way to the bottom. The feminization of*

*poverty*, Pandora Press, Londres-Boston, 1984.

(8) Outre les références déjà citées, voir aussi: Deborah A., Abowitz, *Data indicate the feminization of poverty in Canada too*, dans *Sociology and Social Research*, 70, 3, 1986, p. 209-213.

(9) Mais voir aussi par exemple, pour la France, Marie-G. David et a., *Familles nombreuses, mères isolées, situation économique et vulnérabilité*, Documents du CERC, n° 85, 1987.

(10) Ada Garcia et Patricia Vendramin, *Profil socio-économique des ayants-droit au minimex*, publié par le Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation sociale, M. Smet, Bruxelles, juin, 1987.

(11) Bernadette Bawin, *Pauvreté des femmes et projet familial: coût du divorce et prix du mariage*, à paraître dans les Actes du colloque «Femmes et pauvreté».

(12) Hannelore Schröder, *L'appauvrissement économique des mères est l'enrichissement des pères*, dans *Concilium*, op. cit., p. 27-37.

## LE TIERS-MONDE DU DEUXIEME SEXE



Betty LaDuke «Africa: Spirit Mothers» (1986), Acrylic. Illustration extraite de «Kalliope».

L'Inde, l'Afrique noire, le Japon,... évasion.  
Avec SABENA vous y seriez déjà.

L'Inde, l'Afrique noire, le Japon, les Philippines,...  
L'équipe de Chronique a voyagé dans les revues,  
articles de presse, études.

Indiennes, Africaines, Philippines, Coréennes,...  
femmes en lutte, femmes en butte,  
leurs victoires, leurs déboires, leurs misères, leurs révoltes.

## LES FEMMES DU KIVU S'ORGANISENT

Dans "De Bond" du 20.11.87 est parue une interview réalisée par Hilde Masui sous le titre "L'avenir du Kivu se trouve entre les mains des femmes". En voici la traduction intégrale.

30g MAS-REV

"Je rencontre dans les bureaux de Frères des Hommes à Bruxelles la psychologue zaïroise Zita Kavungirwa Kayange, âgée de 33 ans qui dans sa contrée d'origine, le Kivu, anime une organisation pour femmes rurales, l'Uwaki. Elle passera neuf mois en Europe pour faire connaître l'action des paysannes africaines.

"On a souvent en Occident une image fautive du Tiers-monde comme s'il était principalement constitué de gens qui attendent passivement l'aide d'ici. L'avenir du Tiers-monde se trouve entre les mains de petites organisations de base, qui conçoivent des projets à partir de leurs propres besoins. Et quand il s'agit de l'Afrique noire, ces projets devront surtout être suscités par les femmes si on veut qu'ils se poursuivent. Parce que en définitive ce sont elles, les éducatrices.

Le Kivu, le Zaïre oriental donc, à la frontière du Ruanda, a six millions d'habitants, dans leur majorité cultivateurs et paysans de montagne. Dans le temps, grâce à un climat modéré et un sol fertile, le Kivu était le grenier à provisions du Zaïre mais l'état pitoyable des routes empêche les paysans de produire plus qu'ils ne peuvent consommer parce qu'ils ne peuvent écouler leurs

surplus nulle part. Un autre problème réside dans les multinationales. Elles ont accaparé d'énormes quantités de terres fertiles pour cultiver du café, du thé et du coton uniquement destinés à l'exportation entraînant deux conséquences néfastes pour la population; le lopin de terre destiné à la nourriture se rétrécit constamment et les hommes sont mobilisés pour travailler dans les plantations de café et de thé où ils gagnent absolument trop peu pour compléter les gains de leur femme. Comment cela fonctionnait-il avant? Les hommes allaient couper les arbres dans la forêt, allaient à la chasse et pêchaient dans le lac Kivu. Les femmes cultivaient la terre, s'occupaient des enfants, faisaient le ménage et allaient pêcher dans de plus petits lacs. La nourriture était donc variée et généralement suffisante. Aujourd'hui, il ne reste plus beaucoup de forêts et les hommes ne peuvent plus y aller parce qu'elles sont trop éloignées ou bien ils sont trop occupés sur les plantations où ils doivent se contenter d'un modeste salaire. Encore plus qu'avant, les femmes doivent s'arranger pour qu'il y ait à manger à table. Leur tâche n'en est pas facilitée. Et c'est précisément là que nous, Uwaki, voulons changer quelque chose".

### IL N'Y A PAS MOYEN DE DEVELOPPER LA TERRE SANS LES FEMMES.

"Il devint peu à peu évident que la femme africaine était marginalisée dans tout le processus de développement. Les femmes étaient absentes de toutes les coopératives qui furent érigées. Les quelques-unes qui après un temps osèrent quand même y venir ne reçurent jamais la parole quand une décision devait être prise. La plupart des femmes n'ont d'ailleurs pas l'habitude de parler en présence d'hommes et d'autre part elles sont tellement surchargées par leurs tâches qu'elles n'ont pas le temps de se réunir. Mais dans une région où la femme est la base de la production agricole il est impossible de faire du développement sans elle. Les femmes furent d'accord de se réunir entre elles pour discuter de leurs propres problèmes. C'est ainsi que naquirent différents groupes de femmes et il y a deux ans, pour la première fois elles se réunirent ensemble dans une association, l'Uwaki. Cela représente 5.000 femmes de tous âges, et c'est important, divisées en 65 groupes travaillant en collaboration avec Frères des Hommes.

### PIÉTINER LE MANIOC DEUX HEURES PAR JOUR.

Si on veut que les femmes trouvent un peu de temps pour se réunir, il faut commencer à alléger leurs journées surchargées. Piétiner le manioc est précisément l'activité qui leur dérobe le plus de temps. Cela nécessite deux bonnes heures par jour et un des premiers projets de l'association fut l'acquisition d'un moulin pour moudre le grain. Ce n'est évidemment pas seulement ce moulin qui va améliorer le sort des femmes. Mais le temps ainsi gagné, une à deux heures par jour, peut être

consacré à apprendre à lire et à écrire, à l'une ou l'autre formation, à se réunir. Ce qui est extrêmement positif c'est qu'elles sont à présent elles-mêmes convaincues que la formation est la première condition pour débiter un projet. Prenons le cas du moulin à grains: pour que l'opération soit rentable il faut être capable d'effectuer certains calculs. Il a fallu faire appel à une autre femme du village qui n'avait pas envie d'un travail collectif, parce que personne du groupe n'était encore capable de calculer. Le succès d'un projet dépend donc en grande partie d'une bonne préparation avec des gens formés.

### SURVEILLANCE DES ENFANTS PENDANT LE TRAVAIL AUX CHAMPS.

"Que se passe-t-il avec les enfants quand les mères vont travailler aux champs? Très souvent les tout petits sont portés sur le dos de leur mère ce qui alourdit sa tâche et n'est pas nécessairement bon pour la santé de l'enfant. Quand les mères quittent la maison, le matin tôt, elles confient souvent les plus petits à des aînés (quatre ou cinq ans!) mais un enfant de cet âge a lui-même encore surtout envie de jouer et n'est pas toujours prêt à donner à manger à son petit



frère ou à sa petite soeur au moment voulu, s'il n'avale pas tout lui-même. Dans le groupe de femmes on veut organiser une surveillance des enfants où les femmes à tour de rôle et dans un lieu spécialement érigé à cet usage, cuisineront pour les enfants et s'en soucieront. Pour le moment il existe une seule de ces "garderies".

### ENCEINTE ET TRENTE KILOMETRES A PIED.

"Les femmes africaines y sont peut-être bien habituées mais quand une femme arrivée au bout de sa grossesse doit encore accomplir trente kilomètres avant d'atteindre la maternité ou qu'on doit la transporter sur une civière improvisée parce qu'il y a des complications (il n'existe pratiquement pas d'ambulance dans cette région) il arrive plus d'une fois que l'affaire tourne mal. Et précisément parce que la maternité est aussi éloignée, les femmes ne s'y rendent pas facilement pour contrôle même quand ce serait nécessaire. Un petit groupe de femmes rassemblèrent leurs idées, allèrent trouver le chef du village, demandèrent à pouvoir disposer d'un morceau de terrain et se mirent à rassembler des pierres. Elles poursuivirent ce travail sans fin pendant des mois jusqu'à ce que les hommes se "réveillèrent" et voulurent aider. Ils se mirent à couper du bois dans la forêt et à cuire des briques. Mais pour pouvoir construire un bâtiment solide, il fallait aussi de l'argent. Les femmes se mirent à épargner avec zèle sur les produits agricoles qu'elles arrivaient à vendre au marché. La construction prit un temps infini car chaque fois que l'argent venait à manquer les travaux aussi étaient arrêtés. Elles reçurent, par miracle, l'aide d'Occidentaux qui passaient par là et quand le bâtiment fut achevé il manquait

encore toujours le matériel médical nécessaire et un personnel soignant. Notre organisation est entrée en contact avec ces femmes et petit à petit la maternité se monte. Elle est dirigée par des femmes".

### APPRENDRE LE SWAHILI.

"Je suis originaire d'une ville et j'ai eu la chance en tant que fille de pouvoir aller à l'école et plus tard de faire des études. Pour mes soeurs de la campagne, c'est plutôt l'exception. Les petites filles y aident leur mère déjà très tôt et l'école, quand il y en a une, est réservée aux garçons. Il en résulte que pratiquement aucune femme de notre organisation ne sait lire ni écrire et qu'une des premières activités que nous organisons et à laquelle elles consacrent leur temps récupéré est l'alphabétisation. Nous ne les contraignons pas à cette formation, au contraire. Nous sommes à l'écoute de leurs questions ou de leurs besoins et au début, il ne fut pas facile de gagner leur confiance. Elles ne nous acceptaient pas parce que nous venions de la ville et que nous avions étudié. Elles nous trouvaient pour le moins suspectes parce que (d'habitude) des gens comme nous venaient vers elles soit pour leur ôter leurs terres soit pour leur imposer leur religion. Il a fallu deux ans avant de rompre la glace. Nous leur apprenons bien entendu à lire et à écrire dans leur propre langue, le Swahili, afin de ne décourager personne. Il est très exceptionnel de rencontrer dans la population paysanne quelqu'un qui connaisse le Français".

### LES PAYSANS PAUVRES DE LA MONTAGNE.

"C'est dans la région des montagnes du Kivu que les multinationales possèdent le plus de plantations de sorte

que les familles n'y disposent plus que de très petits lopins de terre et souffrent de la faim parce qu'elles n'arrivent plus à produire suffisamment de nourriture. Non seulement elles n'ont plus assez à manger mais l'alimentation n'est pas suffisamment diversifiée. Souvent, uniquement du manioc parce qu'il n'y a presque plus de rivières avec du poisson et que le gibier est devenu rare. Nous essayons de mettre sur pied une coopérative où les habitants puissent acheter une nourriture variée et bon marché (au moins du riz et des fèves). Nous montons également de telles coopératives dans les villages. Les femmes peuvent y trouver les marchandises indispensables pour lesquelles elles étaient obligées de se rendre à des marchés parfois très éloignés. C'est à la demande des paysannes que ces cantines ont été créées. J'ai bon espoir que ces initiatives encore restreintes mais bien fondées se maintiendront parce qu'elles n'ont pas été imposées, qu'elles représentent une véritable croissance, lente, il est vrai. Je suis mariée et j'ai deux enfants. Mon mari me soutient à fond dans mon travail mais ma mère, au début, ne comprenait pas que je puisse régulièrement "abandonner" mes enfants pour quelque temps pour entreprendre ces "dangereuses" expéditions au Kivu, en jeep, sur de mauvaises routes, pour aller parler avec des femmes. Mais maintenant elle se rend compte que ce travail me rend heureuse, que ce n'est pas pour cela que j'en aime moins mes enfants, elle a finalement approuvé mon voyage en Europe pour vous raconter tout ce qui se passe là-bas. Pendant ce temps, elle s'occupe de nos enfants".

Et peut-être que la mère de Zita est même fière d'une telle fille qui s'implique pour son peuple, pensai-je, tandis qu'elle m'offrait une poignée de main chaleureuse".

Traduction: E.R.

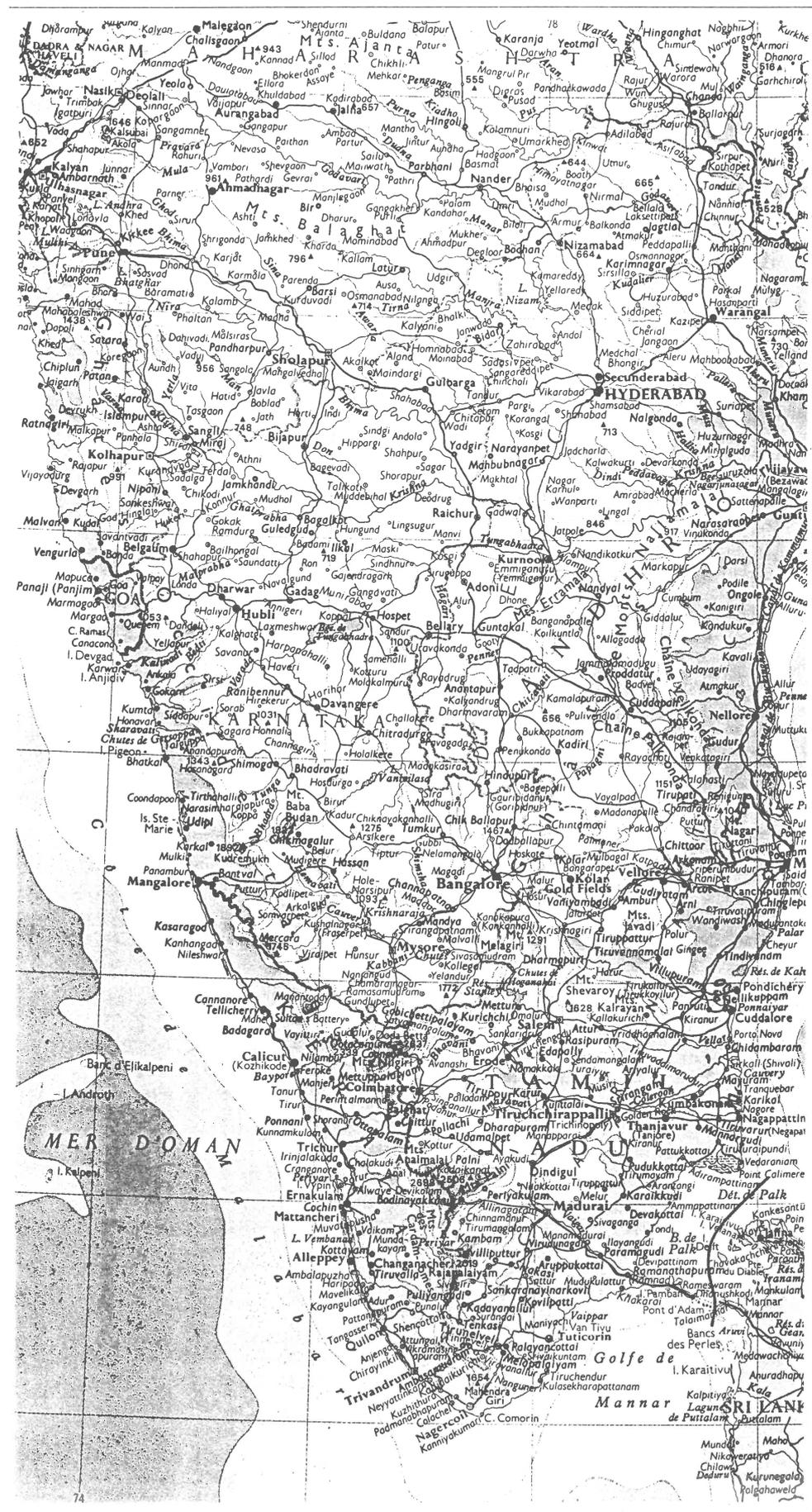
3Ag 202-200

# MOUVEMENT DE FEMMES DANS LE SUD DE L'INDE.

Fatima Burnad vit à Kallaru, village situé près de la petite ville d'Arrakonam, à 80 km de Madras, la capitale du Tamil Nadu.

Son père était instituteur dans un village proche. Elle est de famille «hors-caste», ou «intouchable».

En 1979, elle a fondé à Kallaru, la «société rurale pour l'éducation et le développement». Au départ de cette initiative de formation et de services aux femmes, s'est développé un «mouvement des femmes rurales».



Le Tamil Nadu est un Etat de 50 millions d'habitants. La sécheresse du climat, les moussons irrégulières, une terre productrice de riz et de maïs caractérisent cette région, où persiste une société de type féodal.

Petits paysans et ouvriers agricoles y vivent dans une dépendance totale vis-à-vis des propriétaires terriens. Ils reçoivent un salaire de misère - 5 à 7 Roupies (1) par jour de travail. Le salaire des femmes est de 4 Roupies par jour de travail (180 jours de travail par an).

En dehors de ces revenus, les familles vivent d'expédients: travail des enfants, coupe et vente de bois, fabrication de briques.

68% de la population rurale de cette région est «intouchable». La persistance des discriminations dues à cette situation de naissance (bien qu'abolies par la législation indienne) se fait lourdement sentir: mis à l'écart des villages, les intouchables ne disposent souvent pas même d'un puits salubre. Ecoles et dispensaires ne sont pas pour eux.

Il n'est pas rare qu'un travailleur agricole reçoive à manger de son patron dans les mains, pour ne pas souiller la vaisselle.

Le sort des femmes est pire: plus exploitées, plus méprisées.

Bien qu'elle assure le double fardeau du travail, agricole (souvent son salaire est le seul revenu qui sert vraiment à la famille), ménager et d'éducation des enfants, elle ne participe pas à la vie sociale du village. Viols et violences ne sont pas rares. Il n'est pas de jour où la presse indienne ne rapporte un cas de suicide ou de meurtre d'une jeune épousée maltraitée à cause de l'insuffisance de sa dot. Quant aux veuves, elles n'existent plus socialement. A la mort du mari, toute vie sociale, y compris le remariage, leur est interdite.

### **LA FORCE COLLECTIVE DES FEMMES.**

1987 - année de sécheresse. Dans un village proche d'Arrakonam, le puits des intouchables est asséché, car peu profond. Pas question d'accéder aux puits des gens de caste, ni de puiser l'eau du puits du «landlord».

Les femmes du village, membres du «mouvement des femmes rurales», se sont réunies pour chercher d'urgence une solution au problème.

Instruites par les animatrices du mouvement, elles savent que le gouvernement du district doit, légalement, leur fournir de l'eau. Après diverses démarches, restées sans réponse, elles menacent d'organiser une manifestation spectaculaire à laquelle participeront des femmes des 60 villages où le mouvement existe. Elles viendront briser leurs cruches devant le bureau du représentant du gouvernement. La menace a suffi. Quelques jours plus tard, les travaux de creusement d'un puits par les autorités gouvernementales commencent.

D'où vient, soudain, la force collective de ces femmes?

### **CONSTRUCTION DU MOUVEMENT.**

L'histoire a commencé en 1974. Six jeunes «diplômés», dont Fatima faisait partie, issus de ces villages et des communautés «haridjan» décident de faire quelque chose pour améliorer la situation de leurs communautés. Ils y voient un enjeu de caste.

En 1979, lorsqu'ils fondent la «société d'éducation rurale et de développement», ils ne veulent plus travailler en référence au système de caste uniquement, mais lutter contre un système de classe qui maintient les familles paysannes dans une pauvreté abjecte.

Avec l'appui de la Société (PRED), deux mouvements naissent et font tache d'huile dans 60 villages: le mouvement des femmes rurales et le mouvement des travailleurs sans terre.

L'objectif du mouvement des femmes rurales est de les rendre aptes à participer aux décisions, afin qu'elles aient leur place dans cette société, et de lutter contre toutes les formes d'oppression dont elles sont victimes.

Au départ, les préjugés défavorables sont nombreux. Vu la grande pauvreté, la santé est un problème majeur, c'est par là que démarrera leur action. Mais là encore les écueils sont nombreux: en 1979, une veuve fait une demande d'avortement. Comme elle est gênée d'exprimer ouvertement son problème, elle dit: «je n'ai pas pris de bain depuis deux mois» - voulant signifier l'absence de règles. Les animatrices la renvoient avec de l'aspirine. Quelques jours plus tard, la rumeur villageoise apprend sa mort. La veuve s'est suicidée, ne pouvant supporter l'opprobre que sa grossesse aurait entraînée.

Cet incident ne se reproduirait plus aujourd'hui. Il a fortement marqué, et fait évoluer le groupe. Travail de santé et promotion du statut social et de la dignité des femmes, notamment des veuves, sont liés.

Des «femmes-médecins aux pieds nus» sont formées dans les villages, qui savent utiliser les plantes locales pour soigner les maladies courantes. Une attention particulière est donnée à la formation des femmes à la connaissance de leur propre corps et à l'autodiagnostic gynécologique.

Des accoucheuses sont également formées dans les villages - les veuves notamment y trouvent un moyen de réhabilitation - selon les techniques traditionnelles un peu améliorées au niveau de l'hygiène.



Illustration provenant d'«Entraide et Fraternité»

D'autres actions se sont greffées sur le travail de santé dès lors que la confiance fut établie: améliorer le rôle social des femmes passe aussi par l'amélioration de leur statut économique. Un centre de formation professionnelle a démarré à Kallaru, dans le but de promouvoir le self emploi en dehors des activités agricoles: à côté de techniques plus traditionnellement féminines, telles que le tissage de sari et de nattes pour le marché local, elles apprennent d'autres techniques: la réparation de vélos, la sculpture sur bois, la réparation de radios....

«Dans le Tamil Nadu, explique Fatima, la tradition interdit aux femmes de rouler à vélo, bien que cela constitue le moyen le plus commode de déplacement. Nous voulons faire évoluer cette coutume. Ici, non seulement les femmes apprennent à réparer des vélos, mais

nous leur apprenons à rouler et nous leur louons des vélos à un prix inférieur au ticket d'autobus».

Depuis 1985, un journal local a aussi démarré: «La voix des femmes». Il relie entre elles les femmes dispersées dans les villages, et constitue un moyen de plus pour leur faire connaître leurs droits, et renforcer leurs actions. Mais, nous dira avec le sourire Fatima, comme les femmes sont presque toutes illettrées, nous avons encore besoin d'un homme pour la rédaction. Le journal, mensuel, est lu et commenté dans les villages au cours des réunions.

Ainsi grandit au Tamil Nadu, un mouvement de femmes, qui travaille à travers de multiples moyens à répondre aux besoins de survie d'une population, dans une perspective globale de libération. Dérisoire?

Elles étaient 20.000 femmes, provenant de nombreux villages à marcher vers Madras, pour fêter à leur façon la journée des femmes, le 8 mars 1987.

Leur marche a duré 3 jours. L'accueil était organisé dans des villages plus importants. Elles se sont rassemblées devant les bureaux des autorités de l'Etat pour y revendiquer leurs droits (2). Non, ce n'est pas dérisoire, mais un mouvement construit par des actions très concrètes, répondant aux besoins de survie de femmes vivant dans une très grande pauvreté.

Catherine de Borchgrave

(1) 1Roupie = 3,5FB. 1kilo de riz coûte 4Roupies.

(2) Un document vidéo de cette marche existe.

P.R.E.D., Fatima Burnad, Kalam, Permuchi Post, Arrakonam, 631 002, N.A. Dist. Inde.

3Ad ANO-905

## AVEC CORY, RIEN NE CHANGE POUR LES FEMMES PHILIPPINES

Avec les Philippines, nous changeons de continent mais les causes fondamentales de l'effroyable misère du Tiers-monde sont les mêmes et sur elles planent les ailes de vautour des multinationales.

A la tête du pays, une femme, Cory Aquino. Comme en Grande Bretagne avec Margaret Thatcher, elle témoigne que le sexe d'un dirigeant n'est pas déterminant.

Seule une femme sensible aux problèmes de femmes peut apporter des modifications à leur sort.

*Ce témoignage de Carol Anonuevo, sociologue et responsable du "Center for Women's Resources", qui tente de conscientiser les femmes philippines, est paru dans "Het Volk" du 12/13-12-87. Titre: "Avec Cory rien ne change pour les femmes philippines".*



"Tant que le gouvernement philippin ne décide pas de rembourser sa dette à un tempo plus ralenti les choses ne pourront que difficilement changer dans notre pays. Pas moins de 38% de tous les revenus sont consacrés à payer les intérêts des emprunts. C'est précisément pour cela que toutes les dépenses de santé et d'éducation restent aussi basses tandis que les militaires ont déjà reçu deux augmentations de salaire successives. 70% de la population philippine vit en-dessous du seuil de la pauvreté et la réforme agraire promise ne se réalise pas".

"Il y a naturellement quelque chose de changé depuis le départ de Marcos, mais si peu. Récemment, la presse a dressé un bilan des lois passées au Congrès. Une loi sur

laquelle tout le monde était d'accord fut le changement de dénomination de l'aérodrome qui s'appelle à présent Ninoy Aquino. Les autres modifications votées furent toutes d'aussi peu d'importance.

Contrairement à ce qui se passait à l'époque de Marcos, ce sont des escadres de la mort privées qui violent de manière brutale les droits de l'homme. Avant, c'étaient des militaires et des para-militaires. Avec les "vigilantes" on a encore moins de prise sur eux. Leurs victimes sont des ouvriers et paysans ordinaires qui sans raison évidente sont taxés de communistes. Dans le meilleur des cas des inscriptions rouges sont peintes sur leur maison et la seule chose qui leur reste à faire est de fuir. Dans le pire des cas, ils

sont simplement assassinés. La poursuite de la répression et l'ignorance politique, conséquence de la dictature prolongée de Marcos, font que la base ne se manifeste pas encore très fort. Le "Center for Women's Resources" - soutenu par "Frères des Hommes" veut surtout travailler avec des femmes, leur faire comprendre que les injustices sociales sont responsables de leur sort misérable.

### ENQUETE PRATIQUE

On doit débiter très modestement car les femmes philippines sont très soumises et subissent leur sort sans trop se plaindre. Nous avons débuté en 1982 et mis au point un pro-

gramme de formation pour femmes. L'avantage que nous avons aux Philippines c'est que 87% de la population est alphabétisée. Un obstacle, par contre est le fait que pas mal de femmes de la campagne sont difficilement accessibles et que de plus, elles parlent leur dialecte. A présent, nous sommes à peu près 150 à former d'autres femmes qui continueront cet enseignement. Nous ne nous contentons pas de donner des conférences mais essayons le plus souvent possible de donner la parole aux femmes. Ainsi, elles peuvent mieux situer leurs problèmes dans un cadre plus large. Avec d'autres groupes de femmes nous faisons aussi des enquêtes pratiques. Dans un quartier pauvre de la ville, les gens expriment qu'ils avaient surtout des problèmes de santé. Les hôpitaux publics sont des lieux où les gens attendent la mort. Dans les maternités publiques, les femmes sont souvent à deux dans un lit et tout se passe sans la moindre hygiène élémentaire. Les cliniques privées sont simplement impayables.

#### PARADIS DU SEXE.

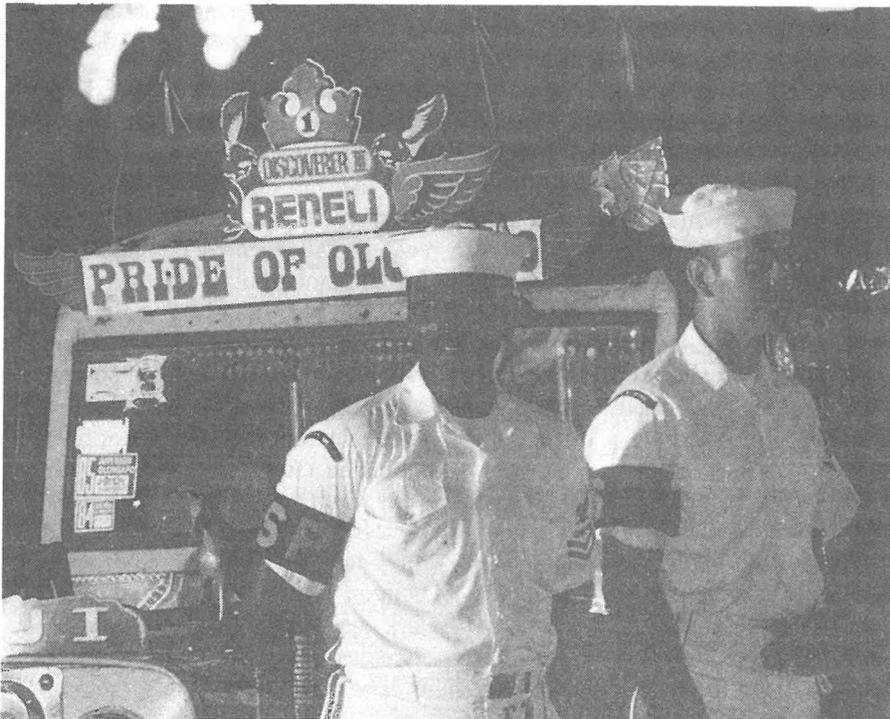
La prostitution des femmes et des enfants constitue un autre problème que le CWR associé à d'autres organisations de femmes voudrait résoudre. "Nous sommes avec la Thaïlande, le paradis du sexe et c'est à mettre en relation avec la difficile situation économique de la plupart des familles mais aussi avec d'autres motifs. Marcos a toujours fort promotionné ce genre de tourisme et de plus il existe deux bases américaines qui constituent une "excellente" clientèle pour des milliers de femmes. Et pourtant la prostitution est illégale. Il arrive qu'on arrête les femmes mais jamais les souteneurs ou les propriétaires de club-souvent des millionnaires qui ont des liens avec les autorités - qui ramassent l'argent à la pelle et ne sont jamais poursuivis. Avec le problème du Sida toute l'affaire est complètement hypocrite. Officiellement on a enregistré 40 cas: il s'agit de femmes qui ont eu des rapports avec les Américains. A présent, les Américains

exigent que les femmes soient munies d'une carte qui atteste qu'elles ne sont pas atteintes du Sida. Les Japonais et beaucoup d'Européens se sont arrangés autrement: ils "invitent" des femmes philippines à venir sous le couvert "d'activités culturelles" (danser, par exemple) puis les utilisent sur place comme prostituées. Ces dernières années, à cause de salaires extrêmement bas et d'un chômage élevé, beaucoup de femmes, infirmières ou enseignantes ont quitté le pays pour travailler dans les secteurs domestiques. Nous voulons nous atteler à tous ces problèmes mais ce n'est sûrement pas simple. Non seulement le pouvoir ne fait rien pour mettre fin à cette prostitution mais depuis que Cory Aquino est à la tête du pays, les centres de ce genre d'amusements se sont encore multipliés. Sans parler de la croissance de la prostitution infantine.

#### PROCURER UN REVENU.

Une chose est de conscientiser les femmes, une autre est de leur procurer un autre revenu. Comme Marcos, Cory ouvre la porte au plus grand nombre de multinationales possible où beaucoup de femmes vont travailler pour un salaire de misère à la production de marchandises d'exportation. Nous aimerions travailler à des projets qui donneraient aux femmes d'autres revenus mais pour cela il faut de l'argent. De plus nous voudrions que les femmes arrivent à un point où elles exprimeraient elles-mêmes leurs désirs et leurs possibilités. Cela n'a finalement pas beaucoup de sens, à long terme, de proposer des projets qui demandent aux gens deux fois plus de travail. C'est pourquoi, nous avons entrepris une recherche approfondie, rendue possible par l'appui de Terre des Hommes.

E.R.



Le client est roi... (Illustration extraite de la revue «Géo n°92» page 129)

## FEMMES ET DEVELOPPEMENT

30a3 FEM - 920

**En 1986 le Département des Affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies a publié un important répertoire sur le rôle des femmes dans le développement.**

**Le schéma est assez classique. Participation des femmes à la main d'œuvre en évoquant le «travail invisible», c'est-à-dire celui qui échappe aux statistiques, évolution de cette participation pour les secteurs agricole et industriel, dans le secteur financier, commercial, dans les sciences et les techniques, les femmes comme productrices et consommatrices d'énergie.**

Chaque fois sont posées les questions des salaires, conditions de travail, durée du travail... L'ensemble se termine par un questionnaire sur l'autonomie et l'intégration des femmes dans le développement. Une importante bibliographie entoure chaque chapitre.

C'est évidemment un travail important et utile mais qui met mal à l'aise à plus d'un titre. D'abord les statistiques qui comparent les pays développés et sous-développés font disparaître le rapport entre les uns et les autres. Pour prendre un exemple bête: si (dans un pays développé) une production dans le domaine de la confection se déplace dans le Tiers monde, le bilan global sera positif puisque dans le pays développé le chômage reste comptabilisé dans la population active et que dans le Tiers monde, le taux d'activité comptabilisé va augmenter. Mais sur les comparaisons salariales rien ne sera dit. Et sur le fait qu'avec un revenu du chômage dans les pays développés on peut éventuellement s'acheter ce qui est produit au coût du travail salarié du Tiers-monde... encore moins.

Bien sûr, cet étalement statistique permet de vérifier deci-delà sur quoi reposent des «miracles» comme le miracle japonais: au Japon les femmes représentent 28,4% de la main d'œuvre dans le secteur industriel (1980). Elles y travaillent en moyenne 38,3 heures par semaine

(1982). Les hommes y travaillent en moyenne 42 heures/semaine. Mais le salaire mensuel des femmes (chiffre qui est donc influencé par la durée de travail moindre) est de 43,1% de celui des hommes (1982). Faites le compte des bénéfiques qu'on tire du travail des femmes. Autre exemple, celui de la Corée du Sud: les femmes y travaillent 56,3 heures par semaine (plus que les hommes) dans le secteur manufacturier (1982). Elles y gagnent mensuellement 45,1% de ce que gagnent les hommes (alors qu'elles travaillent plus!). Leur taux d'activité dans le secteur industriel doit être de 31 à 32%. Plus loin je reviendrai sur ce cas de la Corée du Sud.

Autre faiblesse de ce genre de statistiques: le taux d'activité devrait être doublé toujours d'une identification de ce que font les autres femmes: le cas le plus simple est celui de l'allongement des études qui fait baisser les taux d'activité (cas de l'URSS, par exemple) mais donc l'inverse pourrait être vrai. L'appauvrissement d'une population pourrait soustraire les jeunes à la scolarité et se traduire par des statistiques favorables au taux d'activité. Bien sûr, vous direz que la lecture des statistiques est un travail de spécialistes et qu'il faut tout connaître avant de pouvoir en faire une lecture utile... Soit, ne chipotons pas trop sur ces données qui sont malgré tout précieuses et pratiques.

Le plus grave est sans doute le «commentaire». Aux Nations Unies on se veut, bien entendu, plein de sagesse, bourré de vœux pieux, mais alors là, l'idéologie de la participation, de l'intégration fait des ravages.

Chacun sait que les femmes changeront leur condition quand elles participeront davantage au monde des hommes. D'où les sempiternelles considérations sur la place des femmes dans les nouvelles technologies, les sciences exactes, les mathématiques pures, les biologies de pointe, les mécaniques de précision, les intelligences artificielles, les postes de commande, les emplois de cadres, les managements et les tutti quanti de la «modernité». Ces discours sont recoupsés par une vision des rapports Nord/Sud en termes d'«interdépendance», ce qui en dit long sur le contexte idéologique...

Mais il semble que de tels rapports soient incapables de se laisser interpeller par certaines constatations. Ainsi parlant des industries d'exportation dans le Sud-Est asiatique, on lit à propos des femmes qui acceptent des bas salaires: «*Il leur serait de toute façon difficile, en raison des traditions et de l'insuffisance de l'infrastructure économique, de continuer à travailler après le mariage...*» (p.92). Or ce passage semble se référer à un auteur qui dit explicitement: «*...nombre d'entreprises refusent catégoriquement d'embaucher des femmes mariées et spécifient même souvent que toute travailleuse qui se marie devra quitter son emploi...*» (p.93).

Plus bas on apprend que beaucoup de jeunes travailleuses envoient une grande partie de leur salaire à leur famille... et que dans certains cas, les parents dépendent tellement du salaire de leur fille qu'ils vont jusqu'à s'opposer à son mariage (p.93). Comment peut-on traduire ces vio-

lences sociales et économiques par des termes tels que: «traditions, insuffisances de l'infrastructure économique...»

On peut relever quantité d'autres interprétations tout aussi affadissantes. En effet, on vous dira continuellement que les femmes manquent de formation, ou de formation adéquate... Bref, elles ne sont pas à la hauteur. Mais par ailleurs vous apprenez que les employeurs «*préfèrent employer des jeunes travailleuses n'ayant que peu ou pas d'ancienneté car elles coûtent moins cher*». (p.92) et que de «*nombreuses entreprises recrutent de préférence des femmes n'ayant jamais eu d'emploi rémunéré auparavant, comme les migrantes...*» (p.93). Ainsi donc cette soi-disant sous qualification des femmes dont on leur fait un reproche permanent est précisément ce que recherchent les employeurs, parce qu'ils justifient ainsi l'attribution de salaires très faibles à des travailleuses particulièrement performantes dans leur travail.

Signalons enfin une approche tout à fait insuffisante du rôle des syndicats. C'est d'autant plus étonnant qu'une partie de ce dossier est établie en collaboration avec le B.I.T. Celui-ci n'a cependant jamais douté du rôle des syndicats dans l'amélioration des rapports sociaux du travail. En serait-il autrement pour les femmes? Ou alors ne faut-il pas analyser la paralysie du rôle des syndicats en ce qui concerne particulièrement le travail des femmes.

Or précisément je lisais récemment le cas de la lutte des femmes dans une industrie textile de Corée du Sud, dans un recueil d'articles (réunis par Miranda Davies) sur les combats des femmes dans le Tiers-monde, (2). Ici la vision est diamétralement opposée à celle qui précède. Partout

nous voyons des femmes engagées dans des combats politiques, économiques, de libération... etc.

Or précisément l'un de ces articles concerne les travailleuses de la Dong-Il Textile Company de Inchon en Corée du Sud. Ces travailleuses dont les conditions de vie et de travail sont épouvantables sont «empêchées» par l'organisation syndicale officielle de revendiquer, de manifester, etc. Elles ont donc dû se constituer leur propre syndicat en payant une deuxième cotisation pour celui-ci!

Nous savions déjà que les femmes avaient une double journée, qu'elles devaient être deux fois plus compétentes (une fois pour avoir un job, deux fois pour avoir un job équivalent à celui d'un homme qui a une seule compétence), qu'elles devaient doubler leur travail social et professionnel d'activités féministes militantes si elles voulaient participer au mouvement de l'émancipation des femmes... Voilà maintenant que nous découvrons qu'elles doivent être affiliées à deux organisations syndicales! Or ces ouvrières du textile de Corée du Sud sont parfaitement conscientes que le grand syndicat du textile qui ne leur est d'aucune utilité fonctionne sur la base de leurs propres cotisations! Inutile de dire que le syndicat des femmes coûte moins cher, n'a pas pignon sur rue mais lutte vraiment pour les femmes...

I. D.

(1) Etudes Mondiales sur le rôle des Femmes dans le Développement, Nations Unies, New York, 1986. (Lisible à la Bibliothèque de l'Université des Femmes)

(2) Third World, Second Sex... Compiled by Miranda Davies, Zed Books, 57 Caledonian Road, London N1 9BU, 3ème éd. 1985.

OBB RWB - rev

# Une enquête au-dessus de tout soupçon.

Le 4 juin s'est déroulée au Botanique la Journée des Associations «Tous vedettes»

L'Université des Femmes y a participé et a présenté un montage à partir des enquêtes du «Soir» sur les femmes et les hommes.

Il ne s'agissait pas d'une étude sociologique. Non, seulement d'un regard un peu appuyé, dragueur pour rester dans le ton du «Soir», sur les deux enquêtes de notre principal quotidien francophone, enquêtes titrées: «Les femmes se déshabillent» et «Les hommes accouchent». Faut-il comprendre que les hommes innovent, engendrent, tandis que les femmes perpétuent ces gestes millénaires.... de la mise à nu?

Si nous avions fait une étude sociologique, nous aurions sûrement mis en lumière la médiocrité d'un certain nombre de thèmes, la banalité des questions pour ne pas dire leur bêtise affligeante et ce, particulièrement quand elles concernent les femmes. Là, vraiment, le frou-frou a tenu le pompon!

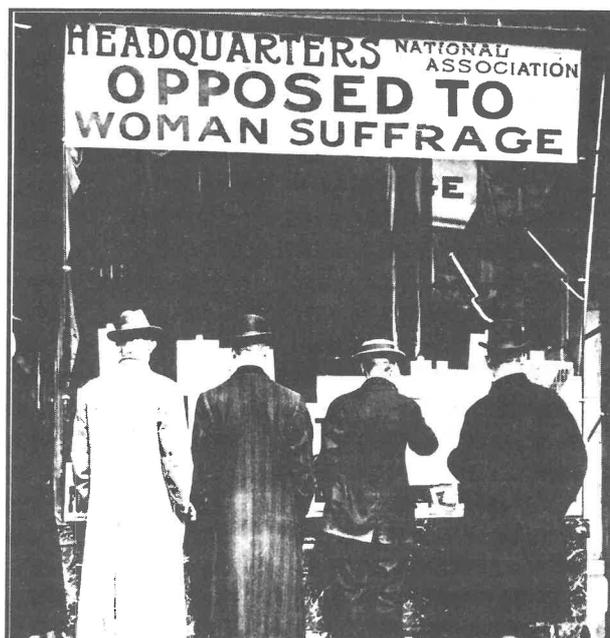
## 1. Décryptage d'Edith.

C'est parce que je suis effrayée de la dérive et de la superficialité des journalistes que je me suis proposée, tout comme Fanny, de traiter de l'enquête du «Soir». Il ne faut pas s'y tromper, tout notre avenir sera déterminé par notre capacité de résistance à une information tronquée, occidentalisée, machiste et muselée par les puissances de l'argent omniprésentes.

Comme nous avons travaillé séparément, mon approche sera différente. Je me suis inspirée, pour ma part, d'une petite phrase que j'avais lue dans «le Monde diplomatique» et qui dit: «Les sondages nous en apprennent plus sur les sondeurs que sur nous-mêmes». «Le Soir» va la confirmer jusqu'à l'absurde.

Je vous pose d'emblée la question: «Croyez-vous vraiment que « Le Soir» qui a dépensé des millions en enquêtes, en reportages et en publicités vous a donné une image fidèle des femmes et des hommes des années 80? Je réponds non, absolument non. Ces millions ont été dépensés pour nous présenter la vision fantasmatique d'Yvon Toussaint, rédacteur en chef du «Soir» et d'une équipe de journalistes dont le travail était coordonné par Catherine Ferrant. Yvon Toussaint, dans un éditorial, avait très vite annoncé la couleur. «Le Soir», écrivait-il «parle des femmes telles qu'elles sont et non de ce qu'elles devraient être aux yeux de quelques-uns et surtout de quelques-unes? Sans vouloir pousser, ces quelques-unes, c'est...

.....nous les féministes!



Pour vous donner un avant-goût des manipulations possibles, je n'ai même pas choisi le sujet le plus contestable mais j'ai pris le premier article de la série concernant les hommes, paru le 2 mai 1988, et je l'ai mis en parallèle avec l'enquête sur les femmes sur les mêmes thèmes parue le 9 mars 1987.

### Frotter la manche

Les manchettes sont importantes parce que bien souvent c'est ce que les lecteurs se contentent de lire.

#### Les enfants et l'amour avant le travail et l'argent

TABLEAU 1

— Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?  
(Citez deux choses au maximum en numérotant par ordre d'importance.)

	Total	Enfants	
		Oui	Non
L'argent .....	15	16	12
Les amitiés .....	35	30	47
Les idéaux .....	7	6	8
Le travail .....	11	8	12
L'amour .....	21	11	25
Les voyages .....	4	3	4
Vos enfants .....	23	32	13
Votre mari, votre partenaire .....	21	19	23
Votre famille entière .....	43	44	26
Vos parents .....	8	6	11
Autre .....	2	3	3

#### Ma famille, mes amis, ma femme: c'est leur tiercé dans l'ordre

TABLEAU 1

— Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?  
(Citez deux choses au maximum en numérotant par ordre d'importance.)

	Total	Enfants		Total femmes
		Oui	Non	
L'argent .....	19	17	21	15
Les amitiés .....	37	30	45	35
Les idéaux .....	8	6	10	7
Le travail .....	20	19	21	11
L'amour .....	20	12	31	21
Les voyages .....	5	4	6	4
Vos enfants .....	15	23	3	23
Votre femme, votre compagne .....	25	23	28	21
Votre famille entière .....	38	52	18	43
Vos parents .....	10	2	8	8
Autre .....	2	2	3	2
Rien n'est important .....	—	—	—	—

Rien à redire pour le tiercé masculin, feuille-question-réponse. Mais qu'en est-il du tiercé féminin?

On a d'abord la famille, puis les amitiés, enfin les enfants. Cachez- donc ce tiercé que je ne saurais voir, ont dû se dire les journalistes du «Soir». Les femmes seraient donc intéressées par l'amitié? Ils ont dû croire à une erreur dans le sondage qui de plus mettait en 4ème et 5ème position le conjoint et l'amour? Qu'à cela ne tienne, le titre sera quand même «Les enfants et l'amour avant le travail et l'argent»

**DETAIL DE L'ECHANTILLON**

SUR 2.100 FEMMES INTERROGEEES

CELIBATAIRES-----	25%
FEMMES MARIEES OU SEPARÉES-----	60%
FEMMES DIVORCÉES-----	4%
VEUVES-----	11%
<hr/>	
FEMMES ACTIVES-----	35%
FEMMES AU FOYER-----	61%
SANS REPONSE-----	4%

On ne peut pas nier, direz-vous, qu'elles soient moins intéressées par le travail que les hommes. Seulement 11% contre 20%

Mais c'est oublier que 61% des femmes de l'échantillon ne sont même pas concernées par la question puisqu'elles ne travaillent pas.

**Donner le ton.**

Mais l'idéal féminin du «Soir» est la femme amoureuse et maternelle. Il écarte donc les résultats de l'enquête d'opinion qui ne lui conviennent pas et les noie sous une manchette carrément malhonnête et dégoulinante de présupposés idéologiques.

*Titre ?*

TABLEAU 4

— Dans cette liste, quelles sont les qualités, les valeurs que vous aimeriez transmettre/avoir transmis à votre fille (vos filles) ? (deux réponses maximum). — Base : femmes ayant une ou des filles (n = 902).

	Total	Activité	
		Oui	Non
L'honnêteté .....	50	47	50
Le sens du devoir .....	20	16	21
La patience .....	7	7	7
La coquetterie .....	3	4	3
L'esprit de famille .....	22	18	24
L'indépendance .....	14	21	12
Le sens créatif .....	5	9	4
Le dévouement .....	7	7	8
Les qualités ménagères .....	17	11	20
La volonté .....	16	20	15
Les bonnes manières .....	9	10	8
La réussite des études .....	13	16	12

**Ils rêvent d'hommes-rocs, de fils volontaires, de filles indépendantes**

TABLEAU 2

— Dans cette liste, quelles sont les qualités, les valeurs que vous aimeriez transmettre/avoir transmis à votre fils (vos fils), à votre fille (vos filles) ? — Base (n) : hommes ayant un ou des fils (842), une ou des filles (880).

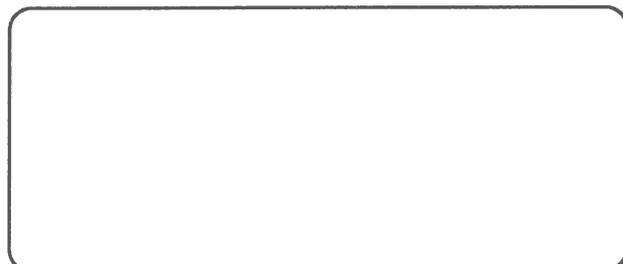
	Total fils	Total filles	Femmes total filles
	n = 842	n = 880	
L'honnêteté .....	54	54	50
Le sens du devoir .....	31	23	20
La patience .....	4	4	7
La coquetterie .....	3	3	3
L'esprit de famille .....	15	19	22
L'indépendance .....	14	15	14
Le sens créatif .....	9	8	5
Le dévouement .....	5	6	7
Les qualités ménagères .....	9	12	17
La volonté .....	24	18	16
Les bonnes manières .....	9	13	9
La réussite des études .....	15	17	13

Une première remarque qu'on peut faire, c'est que les femmes n'ont aucune aspiration pour leur fils. Ce n'est probablement pas de leur ressort. Puis une question nous vient: Les hommes rêvent-ils vraiment plus que les femmes de filles indépendantes? A première vue oui, puisque 15% d'hommes le prétendent contre 14% de femmes, différence peu significative au demeurant. Mais nous, qui avons des idées sur ce que les femmes devraient être, nous avons eu la curiosité perverse de retourner à l'enquête des femmes. Et que note-t-on? Que 21% des femmes actives contre 12% des femmes au foyer souhaitent transmettre prioritairement à leurs filles l'esprit d'indépendance. Voit-on un titre dans ce sens? Non, bien sûr. Ce n'est pas de bon ton pour une femme de revendiquer trop d'indépendance, juste un petit peu, par contre il est chou que des hommes s'en soucient pour leurs filles.

Des écarts de pourcentages importants entre l'opinion des femmes actives et des femmes au foyer peuvent encore être mis en évidence pour les qualités ménagères et la réussite des études par exemple. Ce côté conservateur des femmes qui ne travaillent pas et qui sont souvent directement dépendantes des hommes n'a apparemment pas frappé les commentateurs du «Soir».

## Risquer sa peau.

«Le Soir» du 2 mai comporte encore d'autres enseignements sur les idées que se font les journalistes des femmes.



— Vous sentez-vous capable de risquer votre vie pour

	Oui	Non
Défendre votre pays en temps de guerre .....	30	69
Sauvez votre femme .....	94	4
Défendre la démocratie .....	36	63
Sauver vos enfants .....	95	4
Lutter contre le terrorisme .....	34	65
Explorer l'espace .....	16	82
Faire avancer la science .....	19	80
Battre un record .....	12	87
Soulager la misère humaine .....	34	64

C'est ainsi qu'on y trouve cette question qu'on n'a pas trouvée nécessaire de leur poser ou de publier et cela en dit long sur l'image qu'on a d'elles. Du même coup on est renseigné sur tous les problèmes qui ne sont pas censés les intéresser, le civisme, la démocratie, les sciences, la misère humaine etc...

## Et sonner le glas.

Enfin, un tableau où apparaît le préjugé fondamental.

TABLEAU 1  
— A votre avis, pour une femme, qu'est-ce qui est le plus attirant chez un homme? (Deux réponses maximum.)

	Total	Age						
		1	2	3	4	5	6	7
la beauté .....	16	29	19	18	15	14	10	16
l'intelligence .....	26	24	25	22	31	24	29	24
l'humour .....	26	36	31	29	24	24	22	13
la soumission .....	2	3	2	3	1	3	2	3
le charme .....	28	26	32	33	26	29	21	20
la générosité .....	11	7	9	9	14	10	14	16
l'indépendance .....	7	3	12	8	6	6	4	5
l'esprit de décision .....	22	14	22	20	26	22	24	25
l'instinct paternel .....	10	6	9	11	5	11	14	18
l'ambition .....	12	13	10	11	11	16	12	12
l'autorité .....	7	6	5	5	8	7	9	11
la force .....	8	8	7	9	8	7	10	9
l'attrait sexuel .....	7	9	5	8	9	6	8	6
la richesse .....	9	10	7	8	11	9	8	8

TABLEAU 4  
— Pour un homme, qu'est-ce qui est le plus attirant chez une femme, à votre avis. (Deux réponses maximum.)

	Total	Age											
		15 à 19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65 à					
La beauté .....	41	56	57	42	34	35	36	31					
L'intelligence .....	16	13	18	19	14	13	12	18					
L'humour .....	10	11	8	12	12	8	8	5					
La soumission .....	3	2	3	3	3	2	6	5					
Le charme .....	35	40	36	34	37	38	28	28					
La générosité .....	6	3	4	3	6	9	8	9					
L'indépendance .....	4	6	6	6	3	3	3	1					
L'esprit de décision .....	5	5	5	5	2	6	6	6					
Les qualités ménagères .....	24	11	7	17	22	32	36	42					
L'instinct maternel .....	8	7	5	7	7	8	10	14					
L'ambition .....	2	3	2	4	2	2	3	2					
L'autorité .....	1	0	1	0	3	1	2	3					
La force .....	2	0	2	1	1	1	5	1					
L'attrait sexuel .....	24	26	30	28	27	22	17	11					
La richesse .....	1	0	2	2	1	0	1	2					

A première vue il n'y a pas de différence entre les deux tableaux et pourtant, un examen plus attentif révèle qu'un des choix n'a pas été soumis aux hommes: les qualités ménagères. Le travail ménager, c'est clair, c'est du domaine exclusif des femmes. Le désir d'un partage de ce travail fastidieux ne peut évidemment venir qu'à l'esprit mal intentionné de féministes.

Des perles semblables à celles du 2 mai 1988 foisonnent dans les parutions ultérieures et si le cœur vous en dit vous pouvez poursuivre l'exercice.

Edith Rubinstein.

## 2. ... et indigestion de Fanny.

Quand «Le Soir» se penche vers les petites filles et les petits garçons, cela devient lamentable à pleurer. Comment «Le Soir» a-t-il osé transformer par des questions idiotes des fillettes vives et intelligentes, des petites personnes se choisissant déjà leur avenir avec sûreté en midinettes potentielles, je me le demande encore...

Il est vrai que nous sommes très sensibles à l'Université des Femmes à l'avenir des jeunes, à l'avenir des filles. Sensibilité aiguisée encore grâce aux études et recherches faites par deux de nos membres, Françoise Hecq et Nadine Plateau, sur les faits, bienfaits et méfaits de la mixité à l'école (1).

Mon travail, bien peu de chose, a consisté à réunir dans des thèmes les questions que «Le Soir» a posées aux filles et aux garçons.

### Copains, copine...

D'emblée j'ai remarqué que, contrairement aux garçons, les filles sont montrées une à une. Les garçons, c'est «tous copains», c'est le clan, le groupe, la virilité.



Les filles, c'est toutes solitaires, en attente, fémininement, même si c'est -et c'est- faux. L'amitié entre les filles est symboliquement inexistante même si elle est fréquente, réelle et vive.

## Rêveuses ou rêvées?

Titre de l'enquête sur les petites filles:

Titre de l'enquête sur les petits garçons:

**A quoi rêvent les petites filles?**

**Au travail, aux garçons, à l'avenir  
mais surtout pas au ménage**

**Le monde vu à neuf ans:  
l'œil de la télé et l'amour de papa.**

Bizarre, bizarre du côté des petites filles! Malgré le titre, à aucun moment les fillettes ne rêvent. Bien au contraire, comme le reconnaît le «Soir», mais en bien plus petit: «nos petites filles ont les deux pieds sur terre».

Bizarre, bizarre du côté des petits garçons. Si quelques personnages de la télévision sont cités par eux, c'est seulement en réponse à la question: «Avez-vous un héros?». Belle question qui fait... rêver les garçons.... Belle question qui ne sera pas posée aux filles... et voilà comment se meurent les héroïnes...

## Le professionnel

**Comment vous voyez-vous  
plus tard?**

**Ma première question est toute simple:  
quand vous serez grand,  
est-ce que vous aurez envie  
d'avoir un métier,  
et si oui, lequel?**

Je ne sais si vous sentez comme moi ce qu'il y a comme attente dans ces questions! Bien évidemment les garçons ne répondent qu'à la deuxième partie de la question. La première, pour eux, est vraiment inutile. Vous connaissez des garçons sans projet d'avenir? Celle posée aux filles est plus ambiguë, non? Mais, bravo les filles, à question douteuse, réponse heureuse, elles se voient toutes exerçant plus tard un métier.

**Vous aurez toutes un métier?**

**Pourquoi ces métiers?**

Du côté des petites filles, «Le Soir» insiste.

**Y a-t-il des métiers  
qu'une femme ne peut pas faire?**

Du côté des petites filles, «Le Soir» insiste.

**Est-ce qu'une femme  
pourrait être conductrice de poids lourd?**

Du côté des petites filles, «Le Soir» insiste...

**Il y a pourtant des femmes  
qui restent à la maison...?**

Du côté des petites filles, «Le Soir» insiste vraiment!

**Michaël, pourquoi veux-tu être chirurgien?  
Et toi, Vital,  
pourquoi veux-tu être journaliste?**

**Et cela vous gênerait  
d'avoir une femme-chef?**

du côté des petits garçons, «Le Soir» s'inquiète.

**Y a-t-il des métiers  
que les femmes ne peuvent pas faire?**



Enfin, rappelons que ces enquêtes n'étaient pas vraiment prémonitoires des actions de nos ministres.

## Le ou la domestique?

**Les femmes qui travaillent doivent encore faire le ménage quand elles rentrent à la maison?**

**Et le restant? la vaisselle, le nettoyage...?**

Oh, mais que voilà une bonne façon d'aborder la question du partage du travail domestique

**Et les papas, ils ne font pas la vaisselle?**

C'est tout!

Oh, mais que voilà une bonne façon d'aborder la question du partage...

**Ton papa ne fait pas le ménage?**

C'est tout!

Oh, mais que voilà une bonne façon d'aborder la question...

**Les papas, ça ne fait pas beaucoup le ménage...?**

C'est tout!

Oh, mais que voilà une bonne façon d'aborder...

**Quand vous serez grande, vous aurez un métier. Et quand vous rentrerez, c'est encore vous qui devrez faire le ménage?**

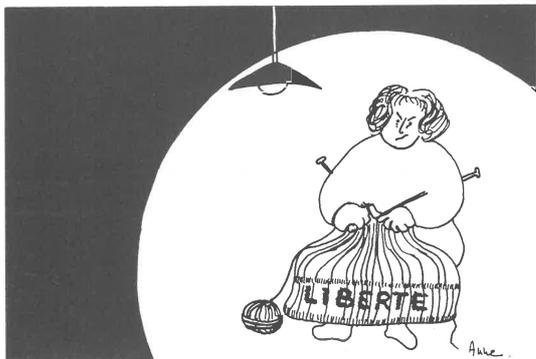
C'est tout!

Oh, mais que voilà une bonne façon...

**Ce n'est pas mieux pour une maman de rester à la maison? Si elle travaille, elle fait quand même le ménage en plus. Si elle restait à la maison, elle travaillerait moins, non?**

C'est tout!

Oh, mais que voilà...



Ca va être la révolution

### L'amour ou l'amoureuse?

**Et quand ils sont amoureux,  
qu'est-ce qu'ils font?**

**Qu'est-ce que c'est être amoureux?**

**Qu'est-ce que c'est être amoureux?**

**Comment on se rend compte  
qu'on est amoureux?**

**Et qu'est-ce que ça veut dire  
«par amour»?**

C'est tout!

**Qu'est-ce qui est le plus important  
quand on est amoureuse?**

C'est tout!

**Vous avez déjà été amoureuse d'un garçon  
qui ne vous aimait pas?**

C'est tout!

**Vous devinez  
quand un garçon est amoureux de vous?**

C'est tout!

**Et quand deux garçons sont amoureux  
de la même fille,  
qui doit décider?**

C'est tout!

**On peut aimer deux garçons à la fois?**

C'est tout!

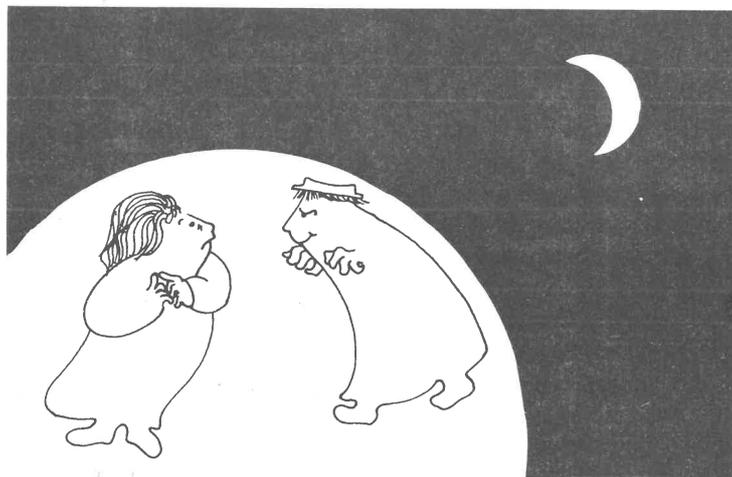
**On est souvent amoureux?**

C'est tout!

**Et tu l'es toujours?**

C'est tout!

Un commentaire serait vraiment superflu...



Les grands problèmes de société

On va parler de la mode, maintenant?

Et pourquoi les bateaux de guerre?  
Tu aimes bien la guerre?

C'est important le maquillage?

Dans la vie, la vraie vie,  
vous connaissez des mauvais?

La beauté est plus importante pour une  
femme ou pour un homme?

Est-ce que vous connaissez  
d'autres mauvais?

Vous avez un héros?



C'est quoi réussir?

Qu'est-ce qui est le plus important,  
être chef ou  
gagner beaucoup d'argent?

Questions de l'Université des femmes au  
«Soir»:

Et la beauté, ça se pèse? Combien au kilo?

Questions de l'Université des femmes au  
«Soir»:

Et le néo-libéralisme, c'est quoi?

Fanny Filosof.

# Ombre & Lumière

Une grande manifestation de l'Université des Femmes III au Palais des Beaux Arts de Bruxelles III en octobre 1988

- III Une Exposition Internationale «Les Femmes et le Cinéma», du cinéma muet à nos jours, réalisée par Annik Leroy pour le Centre Cinémien d'Amsterdam, sera montée pour la première fois en Belgique du 8 au 30 octobre dans le Hall d'Animation.
- III Des courts et moyens métrages de réalisatrices belges seront présentés tout au long du week-end des 14, 15 et 16 octobre.
- III Différentes communications sont prévues le samedi 15 octobre autour de thèmes essentiels tels que l'évolution des métiers exercés par les femmes au sein de la production audio-visuelle; la représentation des rôles masculins et féminins à l'écran; la dynamique qui relie production, réalisation et distribution.
- III La manifestation Ombre & Lumière sera aussi un lieu d'échanges européens axés sur la production et la distribution de films et vidéos réalisés par des femmes. Plusieurs centres étrangers feront part de leur expérience et de leur démarche: le Centre Simone de Beauvoir de Paris, le Festival International de Films de Femmes de Créteil, le Centre Cinémien d'Amsterdam, le Festival «Feminale» de Cologne, la Coopérative «Quotidiano donna distribuzione» de Milan et le Centre «Laboratorio Immagine Donna» de Florence.
- III Dans l'optique d'un réseau européen d'association et d'échange, la création d'un Collectif de Femmes de l'Audio-visuel en Belgique sera proposé.  
Un Collectif où pourraient se retrouver dans un objectif d'information, de conseil et de soutien mutuel toutes celles qui travaillent dans le cinéma, la télévision, la vidéo et la publicité. Un Collectif pour susciter auprès d'elles une prise de conscience de leur rôle et même de leur responsabilité dans la production d'images. Un Collectif pour encourager des productions audio-visuelles qui proposeraient des visions du monde novatrices.
- III Une rétrospective d'une trentaine de films présentés dans l'Exposition «les Femmes et le Cinéma» sera programmé au Musée du Cinéma durant la deuxième quinzaine d'octobre grâce à Gabrielle Claes et Danielle Nicolas, les plus proches collaboratrices du regretté Jacques Ledoux, Conservateur de la Cinémathèque Royale de Belgique et du Musée du Cinéma. Avec l'aide du Goethe-Institut, un hommage particulier sera rendu à l'actrice allemande Magdalena Montezuma. Une dizaine de ses films seront présentés au Musée du Cinéma, principalement ceux de Werner Schroeter et d'Ulrike Ottinger.

Un numéro spécial de la Chronique Féministe sera consacré à la manifestation Ombre & Lumière et paraîtra fin septembre



L'actrice Louise Brooks (1906-1986) dans «La boîte de Pandore - Lulu» Allemagne (1928), «Le journal d'une fille perdue» Allemagne 1929. Photo d'Amnck Leroy extraite de l'exposition «Les Femmes et le Cinéma»

UNE ETUDE «AD HOMINEM»

## FAUT-IL QUE LES TRAVAILLEUSES FINANCENT LA SECURITE SOCIALE DES FEMMES AU FOYER?

3Db PEE - rev

Oui, selon une étude récemment produite par l'ONAFST (Office National des Allocations Familiales des Travailleurs Salariés). Cette étude est construite autour d'un principe bien particulier: l'administration de l'ONAFST entend vérifier si les contributions sociales des travailleuses sont suffisantes pour couvrir le «gouffre financier» que représentent les droits dérivés...

Ces droits sont attribués en raison d'un lien de parenté, d'alliance ou de cohabitation entre un titulaire et une personne réputée à sa charge. Hormis le cas des allocations familiales, les prestations versées au titre de droits dérivés vont principalement aux femmes au foyer et aux conjoints/cohabitants de celles-ci. Ces droits sont attribués *«gratuitement»*. Aucune cotisation spécifique n'est prévue pour leur financement, sauf le cas, aujourd'hui détourné, de la C.V.O. dans les services publics. Parmi ces droits nous trouvons principalement les diverses majorations (genre «taux ménage») attribuées aux conjoints d'une épouse au foyer, le remboursement des soins de santé des femmes au foyer, et les pensions de survie dont on sait que le coût est nettement plus élevé que celui des allocations de chômage: la Belgique reste, en effet, un de ces pays où les femmes au foyer coûtent plus cher que les chômeurs.

Or, l'étude de l'ONAFST entend attribuer aux travailleuses la «charge sociale» des femmes au foyer dont le travail ménager bénéficie seulement à leurs conjoints respectifs. En effet, en comparant les cotisations des

«travailleuses» avec les prestations de l'ensemble des «femmes», cette étude aboutit à la conclusion que les dépenses occasionnées par les «femmes» ne sont pas couvertes par l'apport des «travailleuses» à la sécurité sociale!!

Plusieurs réactions ont contesté cette étude, notamment celle de la Secrétaire d'Etat Léona Detiège qui veut commander une étude alternative.

En fait d'étude alternative, l'Université des Femmes apporte à Madame Léona Detiège une réponse toute faite avec les Actes du colloque sur l'individualisation des droits en sécurité sociale et la transformation des droits dérivés qui viennent de sortir de presse (1).

De son côté le Comité de Liaison des Femmes a réagi à cette étude et nous en extrayons ci-dessous les principaux passages.

Cette étude qui porte sur «La place de la femme dans la sécurité sociale. Apport financier du travail féminin», a

été réalisée à l'ONAFST, au sein du groupe de travail des «équipements et services collectifs». Elle a été réalisée à la suite d'une demande d'un membre du Comité de Gestion. Ce membre estime qu'étant donnée l'importance des contributions sociales des travailleuses à l'ONAFST, il est légitime de demander un accroissement des ressources mises à la disposition du fond des équipements collectifs.

Pour répondre à cette demande, l'administration de l'ONAFST a entrepris une analyse d'ensemble sur la part que représentent les contributions des «travailleuses» aux recettes de la sécurité sociale et sur la part que représentent les prestations attribuées aux «femmes» (travailleuses et femmes au foyer) dans les dépenses de sécurité sociale. Il saute aux yeux qu'une telle méthode revient à se demander si les contributions des travailleuses financent le coût des droits dérivés.

Le Comité de Liaison a donc estimé nécessaire de rappeler quelle est sa propre lecture du circuit de la redistribution qui s'opère au sein de la sécurité sociale.

### En ce qui concerne les allocations familiales...

Rappelons pour commencer que lorsque les deux conjoints exercent une activité professionnelle, ils sont deux à ouvrir le droit aux allocations familiales alors qu'un seul contribuable suffit. Concrètement, il est retenu une cotisation de 7% sur chacun de leurs salaires. Et le montant de cette retenue dépasse presque toujours le montant des allocations familiales qui leur sont versées s'ils ont un ou deux enfants. Ces couples bi-cotisans qui ont des enfants ne bénéficient donc pas ou presque pas de cette redistribution qui devrait aller des travailleurs sans enfant vers les ménages avec enfants. Or les ménages à deux revenus forment aujourd'hui 60% des ménages qui ont des enfants et les enfants de premier et deuxième rang forment plus de 85% des bénéficiaires d'allocations familiales.

Selon l'étude de l'ONAFST, les dernières données disponibles montrent que quelque 567.486 travailleuses mariées ont versé pour une seule année 17 milliards 615 millions 200 mille francs sans contrepartie puisque leur conjoint versait également des cotisations et ouvrait ainsi le droit aux allocations. Ensemble, ils ont versé beaucoup plus que ce qu'ils ne reçoivent. Il était donc parfaitement justifié de demander que le fonds des équipements collectifs soit mieux alimenté de manière à répondre aux besoins spécifiques de ces travailleuses mariées qui ont des enfants et ne bénéficient pas ou peu de la redistribution sociale destinée aux familles avec enfants.

### Et dans le secteur des pensions?

Les travailleuses forment 36,6% des effectifs cotisant au régime des pensions de retraite (ONSS/1984). Selon l'étude de l'ONAFST, le montant de leurs contributions représentait en 1984 plus de 27% de l'ensemble.

En 1984, elles formaient 49,2% des bénéficiaires de pensions de retraite, mais au 1er janvier 1985, elles ne percevaient que 32,3% du montant total des pensions de retraite (régime des salariés). Le montant moyen d'une pension de retraite de femme était de 8.635 F et le montant moyen d'une pension de retraite d'homme, de 17.574 F. Voyez la différence au sein de ces pensions particulièrement maigres.

Par contre les pensions de survie, qui avec le supplément «taux ménage» forment ce qu'on appelle des «droits dérivés» représentent des montants assez impressionnants. Selon l'étude faite par Mme Clotuche (2), ces droits dérivés représentent 33% du montant total des pensions, soit 154,6 Milliards sur 456,9 Milliards (1986). Et globalement on peut estimer que 90% de cette somme représente les prestations de survie qui bénéficient essentiellement aux femmes au foyer.

Rappelons encore que lorsque deux travailleurs sont mariés, ils ne bénéficient ni l'un ni l'autre d'une pension au «taux ménage» et cela malgré leur double cotisation pendant leur vie professionnelle.

Et en ce qui concerne la pension de survie, elle ne bénéficie que très peu aux retraitées qui ont une carrière complète puisque la fraction cumulable de la pension de retraite avec la pension de survie est minime, voire nulle.

Ainsi, dans le domaine des pensions, une femme mariée perd presque totalement le bénéfice des droits dérivés lorsqu'elle exerce une activité professionnelle. Et pour un couple de salariés le manque à gagner est encore une fois immense.

N'oublions pas que le montant moyen d'une pension de survie d'une veuve est plus élevé que le montant moyen d'une pension de retraite d'une travailleuse. La redistribution exercée par la sécurité sociale est ainsi nettement plus favorable à l'épouse qui n'a pas exercé d'activité professionnelle.

L'étude de l'ONAFST qui compare les prestations de retraite et de survie de l'ensemble des «femmes» aux cotisations des travailleuses est à cet égard une aberration, voire un scandale.

### Dans l'assurance maladie: le secteur des soins de santé.

Ici le raisonnement est le même que pour les secteurs précédents. Les travailleuses mariées cotisent et ne bénéficient pas du droit dérivé du mariage. En effet, les ménages à un revenu et les ménages à deux revenus bénéficient des mêmes remboursements, mais les premiers ne cotisent qu'une fois et les seconds deux fois. Les cotisations des travailleuses mariées alimentent le régime sans que celles-ci y trouvent la moindre compensation.

Les remboursements des soins de santé des conjoints au foyer et des veuves (ou veufs) qui ne contribuent pas au régime font partie de ces droits dérivés qui, au sens strict, ne sont financés par aucune contribution spécifique.

Quant à la répartition des dépenses effectuées dans le cadre de l'assurance maladie, il est inadmissible dans une étude qui porte sur la redistribution en sécurité sociale de ventiler ces dépenses par sexe, sans se préoccuper de la répartition de ces dépenses entre les titulaires indemnifiables et les personnes à charge ou, autrement dit, entre les actifs et les autres.

Or concrètement, en ce qui concerne les femmes, les quelques études disponibles montrent précisément, de manière très nette, que la consommation de soins de santé des femmes inactives est nettement supérieure à celle des femmes actives! (3).

En outre, nous ne pouvons en aucune façon admettre que toutes les dépenses de santé soient mises sur le même pied et que l'on confonde, par exemple, les dépenses qui sont occasionnées par l'accouchement (exclusivement imputées aux femmes) et celles qui sont occasionnées par des accidents de la route dus à l'ivresse au volant (imputables dans 96% des cas aux hommes).

Enfin, rappelons incidemment que les bénéficiaires les plus importants des dépenses de santé, le corps médical, le personnel de cadre des institutions de soins, et les gestionnaires de laboratoires... sont majoritairement des hommes.

### Les dépenses de l'assurance invalidité. Le cas de l'incapacité primaire.

L'étude de l'ONAFTS procède à des raccourcis qui sont assez tendancieux. Elle ne retient pas dans ses comparaisons les régimes presque exclusivement réservés aux hommes

comme ceux des marins et des mineurs, où par ailleurs, pour des raisons compréhensibles, les taux de morbidité sont assez élevés.

Par contre, dans cette même analyse de l'incapacité primaire, l'étude de l'ONAFTS, bien qu'elle signale que pour les femmes, près d'un tiers des journées d'incapacité sont imputables à la partie du congé de maternité qui dépasse la période couverte par le salaire garanti, ces journées sont malgré tout comptabilisées comme des journées de maladie, ce qui revient à comptabiliser les dépenses pour la naissance des enfants comme des dépenses de femmes! A première vue donc, le taux de morbidité des travailleuses serait supérieur à celui des travailleurs mais si l'on soustrait ces journées d'incapacité dues à l'accouchement, les disparités de morbidité entre hommes et femmes s'estompent (4).

Compte tenu de ces critiques, en 1986, *les travailleuses* formaient 41,2% de l'effectif (autrement dit des cotisants), elles formaient 50,5% des bénéficiaires d'indemnités d'incapacité mais elles percevaient seulement 45,01% des prestations (selon les chiffres de l'ONAFTS).

### Le secteur de l'invalidité.

En ce qui concerne les indemnités d'invalidité, en 1986, les femmes formaient 41,2% de l'effectif (des cotisants), 30,7% des invalides et elles percevaient seulement 25,2% de l'ensemble des indemnités versées!

Si les femmes ne perçoivent au total que 25% des montants alloués, cela s'explique partiellement par le niveau plus faible de leurs rémunérations mais surtout par l'attribution de taux différenciés en fonction du statut familial (avec ou sans personne à charge d'abord, puis isolé/cohabitant/chef de ménage).

Au total, même en attribuant aux seules travailleuses les dépenses d'indemnités liées à leurs accouchements, nous constatons que pour l'ensemble de l'assurance invalidité (incapacité et invalidité), les travailleuses perçoivent une part des prestations nettement inférieure à leur part dans l'effectif et nettement inférieure aussi à leur part dans les bénéficiaires!

Rappelons que les montants qui sont en cause sont très importants puisque selon la note de l'ONAFTS, l'ensemble des indemnités aurait approché les 73 Milliards 200 Millions en 1986. Voilà donc une redistribution qui n'est pas du tout avantageuse pour les travailleuses!

### Et les allocations de chômage?

En ce qui concerne les estimations faites par l'ONAFTS à propos de la redistribution qui s'opère à l'intérieur de l'assurance chômage, elles sont totalement incompréhensibles. Ainsi pour ne citer qu'un chiffre, selon cette étude (le tableau de la p. 31), les chômeuses chefs de ménage auraient récolté plus de 24% du montant des allocations attribuées aux chefs de ménage, alors que selon le dernier chiffre connu (1982), elles ne représentaient que 18,6% des chefs de ménage!

En 1985, les travailleuses formaient 40,1% des assurés contre le chômage. Elles représentaient plus de 56% des chômeurs complets indemnisés. Et selon les chiffres (contestables) de l'ONAFTS, les chômeuses n'auraient bénéficié que de 47,57% de l'ensemble des allocations...

Dans ce secteur du chômage, les travailleuses représenteraient donc une part plus que proportionnelle à leur part

dans l'effectif des assurés mais leur part dans les allocations est nettement moins importante que leur part dans le chômage...

La solidarité dites-vous, quelle solidarité et pour qui? Il est temps de préciser les choses.

**Hedwige Peemans-Poullet.**

(1) Sécurité sociale: individualisation des droits et transformation des droits dérivés, Actes du Colloque du 26 septembre 1987, Université des Femmes, Bruxelles, 1988.

(2) Voir dans «Sécurité Sociale: Individualisation des droits et transformation des droits dérivés», Colloque de l'Université des Femmes du 26 septembre 1987.

(3) Voir par exemple A. Charraud et P. Morniche, «Disparités...» dans le dossier «Femmes et Santé», Université des Femmes, 1988.

(4) La situation des titulaires indemnisables, DOSSIER M- Informations, ANMC, 1986.

Belgique

3Ca4 ROB - nes

*Le «Volk» dans son édition du 7-8/5/88 rend compte d'une étude réalisée à la demande de la secrétaire d'Etat à l'émancipation sociale et qui traite du travail de nuit des femmes, sujet extrêmement sensible et d'une importance primordiale pour l'emploi des femmes. En voici la traduction.*

## **Le travail de nuit est un problème pour les hommes et les femmes**

On doit autoriser le travail de nuit pour les femmes. On doit aussi supprimer le travail de nuit pour les hommes. Des discussions sur ce thème ont déjà fait couler beaucoup d'encre mais chaque fois on arrivait à la conclusion qu'une décision adéquate n'était pas possible. En mars, la secrétaire d'Etat à l'Emancipation sociale, Miet Smet donna instruction d'effectuer une recherche sur le travail de nuit des femmes en Belgique dans le cadre du débat sur la flexibilité.

Dans cette étude apparaît une nouvelle fois que le travail de nuit pose des problèmes tant pour les hommes que pour les femmes. Mais des problèmes supplémentaires surgissent pour les femmes aussi bien dans le cas du maintien que de la levée de l'interdiction. De plus, il est clair que la discussion doit être menée à l'intérieur de tout le contexte du débat sur la flexibilité.

### **Pour et contre.**

Certaines femmes choisissent le travail de nuit pour des raisons familiales (par exemple, pour partager la garde des enfants avec le partenaire) à l'opposé, pour d'autres, le travail de nuit est précisément exclu pour des raisons familiales. Dans les familles où les deux conjoints travaillent, ou pour les isolés, dans la mesure où il y a des enfants ou d'autres personnes à char-

ge, le travail de nuit suscite toujours des problèmes en rapport avec la garde.

L'interdiction du travail de nuit pour les femmes constitue un des facteurs qui favorisent le maintien d'une segmentation sexuée du marché du travail puisqu'on leur refuse l'accès de boulots qui requièrent un travail de nuit.

L'interdiction du travail de nuit entraîne aussi pour les femmes d'autres formes de flexibilité du travail. C'est ainsi qu'à cause de l'interdiction les femmes sont parfois obligées d'accepter un temps partiel.

Parce que de cette manière les femmes sont moins facilement incorporées - ou du moins pas de la même manière que les hommes - dans, par exemple, un travail d'équipe, non seulement les chances de trouver un emploi diminuent mais encore elles occupent

souvent des positions moins favorables dans le processus de production ou les services de l'entreprise.

Dans certaines entreprises l'interdiction empêche les femmes d'obtenir une promotion ou d'accéder à des fonctions plus responsables.

La simple levée de l'interdiction ne constitue pas une garantie que la position des femmes dans le travail s'améliore. Dans la pratique les entreprises imposent encore souvent des conditions de travail différentes pour les hommes et les femmes. Pour cette raison, certains travailleurs masculins et des syndicats craignent que la levée de l'interdiction puissent représenter une sérieuse concurrence pour les hommes.

Les conditions et les situations de travail des travailleurs de jour et de nuit diffèrent clairement. Les plus

gros problèmes proviennent des perturbations du biorythme normal et de ses conséquences sur la santé. Il n'existe aucune indication médicale indiquant que les femmes souffri-raient davantage du travail de nuit.

Pour les femmes se posent surtout des problèmes nocturnes de sécurité personnelle.

A partir de toutes ces constatations, un certain nombre de conclusions et de recommandations ont été formulées. Le maintien de l'interdiction pour les femmes peut entraîner:

- une extension de la segmentation du marché du travail où l'emploi des femmes risque d'être encore davantage marginalisé par rapport aux activités des entreprises et orienté vers des secteurs particuliers, notamment parce que

les femmes ne peuvent pas être incorporées dans le travail en équipe et dans des systèmes flexibles qui chevauchent avec le travail de nuit:

- l'entreprise devra alors chercher des solutions organisationnelles particulières pour les femmes comme le travail à temps partiel, ne plus embaucher des femmes et dans certains cas, même les licencier;

- enfin, l'interdiction bloque la promotion et par conséquent l'accès à des fonctions plus importantes.

#### Recommandations.

En ce qui concerne le travail des hommes et des femmes, il convient de mener une politique globale attentive à l'élimination des préjudices systématiques que subissent les femmes et à l'amélioration générale des conditions de travail de tous les

travailleurs.

Si le travail de nuit est autorisé pour les femmes, le moment est venu - et c'est indispensable - de reconsidérer tout le problème pour les hommes et pour les femmes et d'y associer une politique de conditions à respecter.

Puisque le travail de nuit demeure malsain et indésirable socialement, il doit être limité pour cette raison à l'indispensable, à des fonctions, des activités et des horaires déterminés et des compensations doivent être prévues si un travail de nuit est tout de même fourni.

A côté de cela, il faut prévoir une amélioration du statut et de la place occupée dans le monde du travail: des propositions que l'on peut avancer sont notamment: une amélioration réelle de la situation du travail, des chances d'emploi et de promotion, des possibilités de formation dans le but de lutter contre la segmentation sexuelle; un temps de travail limité pour les équipes de nuit; une valorisation plus élevée du travail de nuit et pour un même travail des primes d'équipe identiques pour les hommes et pour les femmes; un règlement particulier permettant, en cas de grossesse, aux femmes qui le désirent, de retourner à un travail de jour; des examens médicaux réguliers pour les travailleurs de nuit. Garantir le principe du choix volontaire. En outre, il est évident pour Miet Smet que la discussion et la révision de ces matières ressort en premier lieu de la compétence des partenaires sociaux.

E.R.

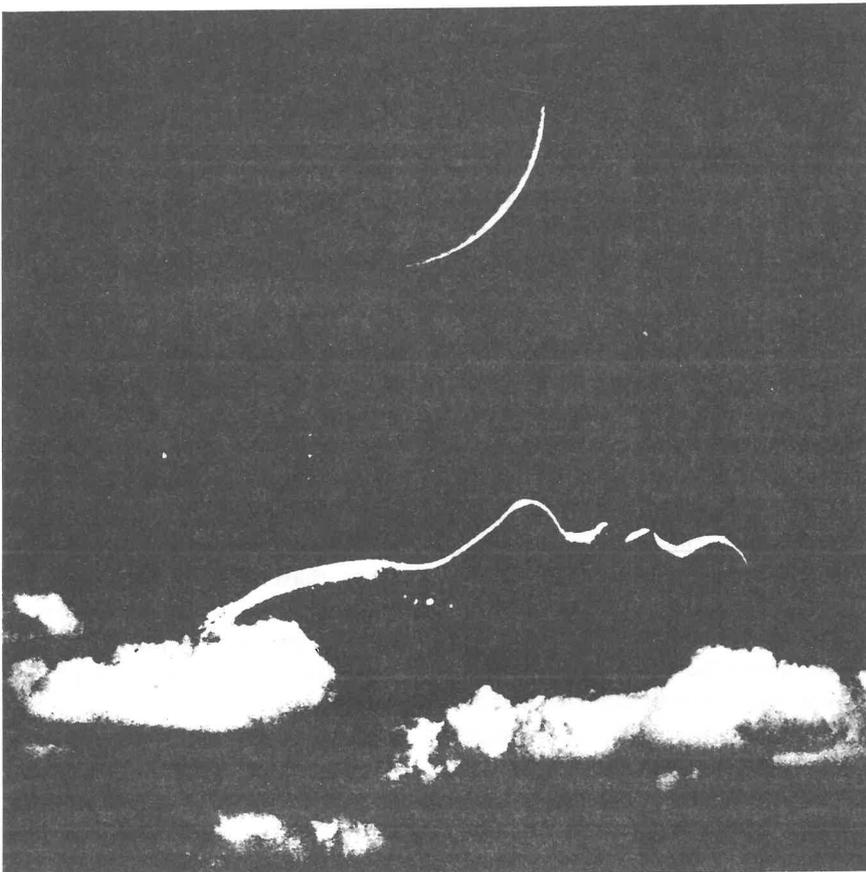


Illustration: photo extraite de «*La femme à venir*» page 79, de la collection «*Itinérances*», Ed Albin Michel.

France

3 Co 5 pou-ner

## Poulets: des salaires- plumes

Actions positives

En Bretagne, les salariées du département Volailles d'Unicopa (Union régionale des coopératives agricoles) ont vu leur sort s'améliorer. Un accord «égalité professionnelle» a été signé. Il a fait suite à un an et demi de négociations entre les déléguées CFDT et la direction. Il prévoit pendant trois ans une série de mesures pour rattraper les inégalités entre les hommes et les femmes. Celles-ci occupaient jusqu'à présent «traditionnellement» les postes les moins qualifiés et percevaient en majorité les plus bas salaires.

Non, ce n'est pas normal.

«C'est à l'examen du rapport annuel de 1984 sur les salaires que nous nous sommes une fois de plus aperçues des différences entre les hommes et les femmes. Ca allait jusqu'à dix points de coefficient pour deux emplois équivalents. Comme il en a toujours été ainsi, tout le monde trouvait cela normal. Cette fois-ci nous avons décidé de faire une réunion pour parler de ces écarts», explique Christine Rannou, déléguée CFDT de la coordination des trois unités (Languidic, Landernau, Saint-Jean Brévelay) du département Volailles d'Unicopa.

Constat à l'appui, en septembre 1985, les déléguées demandent l'ouverture de négociations à la direction, ceci accompagné déjà de propositions concrètes pour un premier plan de rattrapage. Le directeur intéressé par l'aspect formation, accepte leur demande.

Apprendre à voir.

La première réunion a eu lieu en mars 1986: tout est mis sur la table. Concernant les salaires pour un même travail, au poste de découpage des volailles par exemple, une femme perçoit 4.900F brut tandis qu'un homme a 5.100F brut. Lorsqu'on fait le tour de la chaîne de production, la présence des femmes aux postes les plus ingrats est flagrante: que ce soit au bridage (ligotage de la volaille), à l'éviscération ou au tri des abats. Les postes plus qualifiés, faisant appel à des connaissances techniques (mécanique, électronique), et ceux à responsabilité sont

occupés essentiellement par des hommes. Une fois la revalorisation des plus bas salaires inscrite à l'ordre du jour (passage du coefficient 214 à 224 soit 300F environ de plus par mois), c'est au tour de la formation.

La direction accepte alors l'intervention d'un Institut de promotion sociale et de formation professionnelle (l'IPSOP). Une enquête est réalisée chez les salariés. «Beaucoup sont sceptiques au départ. Finalement 40% ont accepté de répondre mais personne n'a rendu son enquête en public de crainte d'être vu par les collègues. C'était l'agent de maîtrise qui était chargé de récupérer les questionnaires et beaucoup n'ont pas répondu pour cela malgré l'anonymat», témoigne la déléguée CFDT.

Priorité aux femmes

Le dépouillement de cette enquête a permis à l'IPSOP de proposer huit modules de formation regroupant: la connaissance de l'entreprise, de ses processus de fabrication et des droits à la formation. Une initiation aux nouvelles technologies. Une formation en électronique pour les agents de maintenance et en communication pour les agents de maîtrise.

L'accord stipule que les actions de formation doivent être prioritairement accessibles aux femmes pour améliorer leur emploi. En matière de recrutement, toutes les solutions doivent être recherchées pour donner aux femmes des postes à responsabilité au moins autant qu'aux hommes. Ainsi toute demande de formation pour un emploi quasi

réservé au personnel masculin (conducteur d'automatisme, commercial, chauffeur...) devra être honorée. Les sceptiques seront sans doute heureux d'apprendre qu'un groupe de suivi est chargé de veiller à la bonne application de ces engagements écrits.

#### Moins payées parce que plus adroites.

Le directeur a beau faire valoir la fameuse dextérité féminine pour

explicitier la faible occupation des postes ingrats par des hommes, il ne nie pas pour autant l'évidence, à savoir que les hommes puissent bouder ces postes. Alors améliorons-les! C'est un peu de ce pari qu'il s'agit dans l'accord.

Les bas salaires demeurent le point noir même avec une revalorisation. Compte tenu des 75% qu'ils représentent dans la masse salariale, l'effet report des plus hauts salaires ne permettrait pas d'obtenir une améli-

oration importante. L'accord devrait cependant apporter un "plus" aux femmes des trois établissements.

Alors d'abord, la formation, la promotion, les conditions de travail... et puis pour les salaires... on verra.

(Source: Syndicalisme CFDT/février 1987).

### Espagne

## Centre de recherches sur l'histoire des femmes.

L'Université de Barcelone se rend à l'évidence: les femmes forment l'objet de recherches spécifiques, notamment en histoire. D'où la création d'un "Centre d'Investigacio Historica de la Dona" (1).

L'Université des Femmes vient de recevoir un petit bulletin de ce Centre décrivant ses trois premières années de fonctionnement. C'est un centre interdépartemental et inter-facultaire. Y collaborent également des chercheurs d'autres universités. Dès à présent le Centre subdivise ses travaux en diverses sections: histoire médiévale, moderne, contemporaine, histoire de l'art, du cinéma, de la littérature. Il a également une section archives et documentation. Le financement du Centre repose sur l'intervention de subsides provenant de quelque 14 organisations ou institutions! Il n'y a que deux employées mi-temps qui sont rémunérées pour le travail administratif. Tout le reste

de l'activité repose sur le travail gratuit des professeures et assistantes de l'Université! L'Université met cependant à la disposition du Centre les bureaux et le matériel. Des accommodements permettent à la bibliothèque du Centre de fonctionner dans le cadre de celle du département. La première recherche mise en oeuvre est *une bibliographie de l'histoire des femmes en Catalogne 1800-1939*. Est entamé également l'établissement d'un thésaurus de l'histoire sociale des femmes. Ce thésaurus doit faciliter l'interdisciplinarité. Il est établi à partir du dépouillement de la documentation répertoriée dans la bibliographie.

Enfin, le Centre stimule la production de mémoires et thèses de doctorats. Actuellement quelque 25 recherches sont en cours. Elles portent principalement sur l'histoire du contrôle des naissances, l'histoire de l'éducation (enseignement profes-

sionnel, supérieur, mixité et coéducation,...), les associations populaires de femmes, le sport, la résistance des femmes au fascisme, les femmes dans la guerre civile, le divorce, famille et mariage, pauvreté préindustrielle, vie quotidienne, les religieuses, l'image ou la représentation de la femme dans l'art, le cinéma, etc... et la femme fatale.

En 1986, un premier colloque sur l'histoire des femmes a été organisé. Le Centre donne aussi régulièrement des cours et conférences. Il y a une cinquantaine de femmes universitaires qui collaborent régulièrement et bénévolement à ce petit miracle...

I.D.

(1) Adresse: C.I.H.D., C.E.H.I., Universitat de Barcelona, Carrer Brusi, 61, 08006 Barcelona, Espagne.

## Pays-Bas

**L'égalité est impayable?**

Au Pays-Bas, comme chez nous, les femmes sont discriminées en matière d'allocations de chômage. A plusieurs reprises le Gouvernement hollandais a été condamné par la Cour de Justice Européenne pour infraction à la troisième Directive sur l'égalité de traitement, celle qui concerne la sécurité sociale précisément.

Les fonctionnaires du ministère des Affaires sociales ont chiffré que l'égalité à 100% des hommes et des femmes en matière de sécurité sociale coûterait à l'Etat pour commencer entre 54 et 126 milliards de FB. Cette somme pourrait être exigée

rétroactivement par les intéressées.

Parler de coût pour la sécurité sociale est un travestissement de la réalité. Ces milliards, ce sont ceux dont les femmes se font «spolier» chaque année! Quand une banque est victime d'un hold-up, je n'ai jamais entendu dire qu'on plaignait les voleurs du coût qui représenterait pour eux la restitution de leur butin!!!

Le ministre néerlandais des Affaires sociales, Jan de Koning, qui par tous les moyens cherche à échapper à l'application de la Directive 79/7 CEE, prétend, lui, que l'argent ne joue aucun rôle dans sa résistance au

traitement égal des hommes et des femmes!!! Il se dit de bonne foi et prétend que la question est réglée «de manière acceptable» dans le système actuel qui vient d'être adopté par la Chambre après des débats qui ont duré quatre ans. Le ministre oublie toutefois que durant ces débats, l'opposition avait signalé à maintes reprises que le système n'était pas conforme à la troisième Directive de la C.E.E.

Aux Pays-Bas, il y a au moins une opposition qui soutient l'application de la Directive...

## Italie

**Femmes italiennes en Belgique.**

Les Associations Chrétiennes des Travailleurs Italiens (ACLI) annoncent la création d'un Groupe «Coordination-Femmes» (Coordinamento Donne) dont le secrétariat sera basé à Bruxelles et qui aura comme rayon d'action toute la Belgique et le Luxembourg.

Les ACLI sont un mouvement populaire d'action, de formation, de solidarité, de recherche et de réflexion. Elles représentent une composante active du monde du travail

en Italie, mais aussi dans tous les pays où s'est implantée l'immigration italienne.

L'objectif de ce «Coordinamento Donne» est de promouvoir une nouvelle citoyenneté politique et sociale des femmes italiennes ou d'origine italienne, au sein de leur communauté et des associations qui la structurent, mais aussi dans la société belge.

La stratégie qui sera mise en œuvre

par le «Coordinamento Donne» est double: d'une part, un travail à la base visant l'égalité des chances et la redistribution des rôles masculins-féminins. D'autre part, une présence active en tant que «protagonistes» des femmes italiennes ou d'origine italienne au sein des mouvements et associations de femmes en Belgique.

*Coordination Femmes  
Rue de Pavie 22  
1040 Bruxelles  
Tél. 02/735.94.86.*

Occident

6 Ca PEE - new

## L'épisiotomie: mutilation sexuelle des femmes des pays développés.

Une anthropologue de l'Université de Laval, Nicole Coquatrix, se demande pourquoi l'épisiotomie est devenue une chirurgie obstétricale de routine pratiquée presque automatiquement sur la grande majorité des québécoises lors de leur accouchement (82,5% des accouchements). Elle est pratiquée presque systématiquement chez les «primipares». Elle recherche l'explication de cette pratique dans trois directions:

- une direction médicale tout d'abord; l'épisiotomie doit pouvoir se justifier sur une base clinique et sur des études épidémiologiques qui en prouvent le bien fondé.

- une direction économique: un mode de rémunération à l'acte peut contribuer à cette croissance.

- une direction culturelle: la manière de considérer la femme peut influencer la pratique quotidienne de la médecine.

Selon Nicole Coquatrix, les taux élevés d'épisiotomies s'expliquent à 80% par des raisons culturelles, à 20% par des raisons économiques et à 0% par des raisons médicales. Comment a-t-elle procédé pour affirmer cela? Elle a d'abord dépouillé les articles scientifiques consacrés à l'épisiotomie et a constaté que la majorité d'entre eux étaient consacrés aux effets négatifs de l'épisiotomie.

Ils concernent dans 20% des cas la douleur postépisiotomique, dans 30% des cas la chimiothérapie, dans 20% des cas l'endométriase sur le site de l'épisiotomie, dans 30% des

cas des considérations autres (bilans, techniques, etc...). Elle n'a pas trouvé d'études récentes sur le bien fondé de l'épisiotomie.

Elle s'est alors interrogée sur les raisons avancées par des médecins justifiant l'épisiotomie.. Ces raisons sont dans l'ordre:

- éviter une déchirure du périnée
- prévenir un étirement musculaire du périnée (et plus tard un prolapsus)
- réduire la pression sur la tête fœtale
- améliorer les relations sexuelles ultérieures.

Elle a examiné de près le lien entre déchirure du périnée et épisiotomie. Puisque l'épisiotomie est généralisée, le nombre de cas de déchirure du périnée aurait dû diminuer. Les statistiques révèlent exactement le contraire. L'augmentation des accouchements avec déchirure est exactement parallèle à l'augmentation de la pratique de l'épisiotomie. On peut penser au premier abord que ce parallélisme s'explique. Il n'en est rien. Les spécialistes en obstétrique reconnaissent que le taux de complications spontanées lors des accouchements devrait être inférieur à 10%. Mais avec la pratique de l'épisiotomie, le nombre d'accouchements avec déchirures se situe au delà de 20%.

Ainsi selon l'auteure, l'épisiotomie est devenue un risque de complication lors de l'accouchement. En effet,

interrogeant les gynécos, elle a pu constater que la déchirure survenait précisément sur l'épisiotomie parce que la coupure du périnée crée une zone faible qui s'agrandit en déchirure au moment de l'expulsion ou sous la pression des forceps (utilisés fréquemment au Québec, au moment de son étude)... Donc cette intervention quand elle est pratiquée par routine n'améliore en rien l'état physique de la patiente. Bien au contraire. Elle le détériore non seulement au moment de l'accouchement mais aussi a posteriori ce qui n'est jamais évoqué auprès de l'accouchée mais est étudié dans de nombreux articles. C'est pourquoi N. Coquatrix compare l'épisiotomie aux mutilations sexuelles. «Ici même au Québec, dit-elle, plus de 70.000 femmes par année ont le périnée coupé aux ciseaux (ou au bistouri)... qui s'en émeut?».

H. P. P.

N. Coquatrix, «*Essai d'anthropologie de l'obstétrique au Québec: le cas de l'épisiotomie, thèse de maîtrise...*», Université de Laval, 1983.

«*Les anciens et nouveaux risques*», «*Description quantitative de la pratique obstétricale au Québec*» dans «*Accoucher ou se faire accoucher*», Dossier..., Ministère des Affaires Sociales..., Québec, 1980.

«*Les femmes et la reproduction: éléments d'interprétation de vos prétendues faiblesses*» dans «*Les femmes et la santé*», éd. Gaëtan Morin, Québec, 1987.

Moyen-Orient

3Ae Pla-nw

## Féministes en Turquie.

La revue féministe canadienne «Off our Backs» publie dans son dernier numéro une interview de trois féministes turques du groupe «Kadin Cevresi» (Cercle de Femmes), un des rares groupes politiques autorisés pendant la période de loi martiale. Kadin Cevresi n'a pas fait l'objet de mesures répressives pour la simple raison que «les femmes ne sont jamais prises au sérieux». La Turquie en 88, c'est toujours l'état d'urgence dans cinq provinces orientales, ce sont de quinze à vingt mille prisonniers politiques, c'est l'arrestation et la torture de manifestants étudiants, ouvriers ou écolos

Deux des femmes interviewées ont été emprisonnées en tant que membres d'organisation illégale (à titre d'exemple: tout groupe communiste est illégal) et soumises à la torture. Elles furent battues et battues encore bien que l'une d'entre elles fût enceinte. Parler de la torture est une chose plus facile pour les femmes que pour les hommes: «En prison nous racontions énormément de blagues sur la torture et quand j'ai raconté cela à mon mari, il m'a dit que les hommes n'en parlaient jamais. C'était différent pour nous parce que c'était toujours un homme qui nous torturerait et c'est normal pour une femme de subir la violence de la part d'un homme». La relation entre tortionnaire et victime aussi est différente: «Entre les deux, il y a toujours un rapport de pouvoir. Mais quand la victime est une femme, un autre rapport de pouvoir s'ajoute. La torture n'est pas quelque chose d'étranger au sexe». Dans la cellule, avec les autres femmes, c'est la solidarité, la prise en charge, la chaleur et même le rire, par exemple de se voir pousser des moustaches parce que l'eau de la prison contient certains produits.

Pour ces militantes, l'essentiel du point de vue des femmes, ce ne sont pas seulement les femmes en prison, mais toutes celles qui sont emprisonnées dans leur foyer. Problème bien plus grave car une majorité de femmes est torturée et emprisonnée dans les maisons. En mars 87, les militantes de Kadin Cevresi ont organisé la première manifestation

pour dénoncer la violence physique contre les femmes. «Une oratrice a lu des extraits du Coran, a cité des propos du prophète. Il est tout à fait clair que pour Mahomet, les hommes ont le droit de battre leurs femmes. Nous étions des centaines de femmes à hurler contre Mahomet». Si la violence dans les rues est moins fréquente en Turquie qu'en Amérique c'est que «les hommes chez nous peuvent faire ce qu'ils veulent aux femmes qui les attendent à la maison...»

La pornographie bien qu'illégale est tolérée. Il y a une prostitution d'état (les prostituées d'état sont payées moins cher que les indépendantes!). Mais la transsexualité est illégale, quant à l'homosexualité masculine, elle est tabou. Par contre «il est très facile d'être lesbienne en Turquie parce que les gens n'imaginent pas qu'une femme puisse avoir des relations sexuelles avec une autre femme. Si une femme non mariée couche avec d'autres femmes, personne ne remarque rien. Tant qu'il n'y a pas d'homme dans les parages, il n'y a aucun problème». D'ailleurs les femmes turques sont habituées à vivre dans des communautés de femmes, elles y ont développé des relations dépourvues de rivalité, des relations faites de compréhension et de soutien réciproque que nous pouvons leur envier.

N.P.

Adresse de contact: Kadin Cevresi, Klodfarer Caddesi 41/36, Servet Han, Cagaloglu, Istanbul, Turquie

16 mars 1988.

◆ Le nouveau Conseil supérieur de l'audio-visuel a été installé. L'exécutif de la Communauté française le trouvait, à juste titre, trop bleu. Apparemment il l'estimait aussi trop féminisé puisqu'il reste une femme dans le nouveau conseil pour cinq dans l'ancien sur... trente-cinq membres.

19 mars 1988.

◆ A la Chambre, Colette Burgeon, Leona Detiège, Olga Lefebvre (socialistes), Nelly Maes (VU), Antoinette Spaak (FDF) et Mieke Vogels (Agalev) ont déposé la proposition de résolution suivante: «La Chambre réclame instamment qu'en application de la Directive européenne soit éliminée toute discrimination fondée sur le sexe, soit directement, soit indirectement, par référence notamment à l'état matrimonial ou familial, en particulier en ce qui concerne le champ d'application des régimes et les conditions d'accès aux régimes, notamment en ce qui concerne les conditions de travail et l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle, ainsi que l'accès à une profession indépendante...».

20 mars 1988.

◆ En Tunisie, le nouveau pouvoir a multiplié les réformes tendant à «réconcilier le pays avec son identité islamique». Quand on parle d'identité islamique, les femmes font mieux de dresser l'oreille, et la bonne car déjà des membres de la Chambre des députés ont réclamé une limitation de l'emploi des femmes. Le président Ben Ali a tenu à rassurer les «modernistes». «Il n'y aura ni remise en cause ni abandon de ce que la Tunisie a pu réaliser au profit de la femme et de la famille. Le code du statut personnel est un acquis auquel nous sommes attachés».

Si j'étais Tunisienne je ne me sentirais pas vraiment rassurée!.

21 mars 1988.

◆ Une femme de 33 ans d'Ostende a reconnu avoir tué à leur naissance huit de ses enfants. Elle menait une vie sans histoires, sans problèmes financiers, avec son mari turc et ses deux petites filles qu'elle entourait d'affection. Tous les psy du pays se sont jetés avec délectation sur le cas de cette femme dont le comportement est d'autre part parfaitement normal. Un journal explique: «il semble que la jeune femme cachait facilement son état. Il est même certain que son ami turc ignorait tout de ses grossesses successives». Si l'ami était aveugle le journaliste jouit d'un don de double vue.

22 mars 1988.

◆ A Anvers et à Visé s'est tenue une journée nationale des élues locales présidée par Miet Smet. Elle s'est clôturée par une «Charte des femmes dans la politique» adoptée par les femmes de tous les partis (sauf VB). Elle s'appuie sur trois principes: l'égalité, la démocratie et la solidarité. Elle demande, aux hommes «que dans la vie quotidienne ils tendent vers un partage égal des responsabilités et des tâches», aux partis «qu'ils développent une stratégie concrète comme l'instauration ou le renforcement de quotas et adoptent dans leurs propres structures une politique déterminant des heures et des lieux de réunion qui tiennent compte des obligations des membres qui ont des responsabilités familiales», aux médias «qu'ils diffusent une image positive de la femme, de manière à susciter des vocations politiques». On peut obtenir gratuitement la Charte au: *Cabinet du secrétariat à l'Emancipation sociale, rue de la Loi 56, 1040 Bruxelles.*

23 mars 1988.

◆ Hélène Pastoors est emprisonnée en Afrique du Sud depuis 1.000 jours, victime de la passivité complice du gouvernement belge. A Bruxelles, on passe au cinéma «Cry Freedom» un film d'Attenborough qui raconte l'engagement du journaliste blanc Donald Woods contre l'apartheid. Dans une interview à «La Libre Belgique» il a dit de sa femme: «Elle acquiesça plus vite à la conscience noire. Elle était une féministe. Elle avait la même approche: quel qu'il soit, un groupe doit pouvoir faire entendre sa voix». Aux USA, au siècle dernier, les femmes engagées dans la lutte anti-esclavagiste avaient fait la démarche inverse: elles découvraient l'oppression des femmes et s'engagèrent dans la lutte féministe.

24 mars 1988.

◆ Un voile se soulève sur le mystère Margaret Thatcher: elle considère que tout ce qu'elle fait, elle l'a appris de son papa, l'épicier Alfred Roberts. (Edipe, que de crimes commis en ton nom!

25 mars 1988.

◆ A la clinique Notre-Dame de Charleroi, un syndicat, la centrale nationale des employés (CNE) de la CSC a engagé une action pour défendre une infirmière mariée contre un harcèlement sexuel d'un genre un peu particulier. Un médecin cardiologue, désireux d'affirmer sa virilité, racontait à qui voulait l'entendre que l'infirmière était sa maîtresse, qu'ils avaient tous les deux l'intention de divorcer pour se marier. L'infirmière avait déjà reçu quelques coups de téléphone furieux de l'épouse du cardiologue, elle-même abusée par son mari. Les membres du personnel et les délégués syndicaux considèrent que le cardiologue n'est plus en état mental de pratiquer la médecine. Quant à l'infirmière, elle a porté plainte pour diffamation.

**26 mars 1988.**

◆ Le Comité anti-tabac lance une campagne dirigée principalement vers les femmes et a diffusé une brochure. Pourquoi les femmes fument-elles? Une enquête a permis de découvrir que les femmes fumaient dans d'autres circonstances que les hommes. Les hommes fument surtout pour se détendre tandis que les femmes allument une cigarette quand elles se sentent soumises à une pression émotionnelle. Elles l'utilisent également comme défense anti-stress, surtout celles qui cumulent famille et travail professionnel. D'autres y voient un moyen de ne pas grossir. Enfin, la cigarette aurait culturellement et historiquement pour beaucoup de femmes une signification symbolique, une forme d'émancipation féminine. Pas de fumée sans feu.

**27 mars 1988.**

◆ La direction de l'Université d'Amsterdam a décidé d'introduire des actions positives à l'intention des femmes lors d'engagements selon un quota et endéans une période définie. Les protestations se sont élevées de toutes parts. A la Faculté des lettres où le déficit en femmes est particulièrement élevé, le doyen soumit spectaculairement la mesure à la Couronne afin d'obtenir son annulation. Il a expliqué ses raisons de la façon suivante: «je suis responsable de la qualité de l'enseignement et de la recherche et je ne puis donc pas appliquer cette mesure de priorité. La première et la plus haute priorité doit être la qualité. Maintenant nous sommes obligés de donner une priorité aux femmes même quand elles sont moins qualifiées que les hommes». La Faculté estime en outre que la mesure est contraire à la Constitution qui accorde la liberté d'engagement et contraire à la Directive sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes. Sur quoi repose donc la priorité qui est accordée d'une manière constante

aux hommes? Et à tous les postes de responsabilités! Les partisans de la mesure considèrent qu'une organisation, une science, qui dans une large mesure néglige la moitié de la population ne peut pas être une bonne organisation, ne peut pas être une bonne science.

**28 mars 1988.**

◆ Les femmes chrétiennes flamandes ont rencontré le formateur Jean-Luc Dehaene, réclamant dans l'accord gouvernemental une solution valable pour l'interruption de grossesse. Curieuse démarche qui s'oppose à la demande de toutes les autres femmes qui désirent que la solution vienne du Parlement et non du Gouvernement afin que leur ventre ne soit pas un enjeu de négociation.

**29 mars 1988.**

◆ Dulcie September, représentante de l'ANC à Paris est assassinée. La police française et le Ministre de l'intérieur étaient pourtant au courant des menaces qui pesaient sur elle. Cette métisse était née au Cap en 1935. Elle fit des études d'institutrice et c'est dans sa classe qu'elle se fit arrêter pour ses activités politiques. Elle séjourna pendant cinq ans dans les gèoles sud-africaines puis fut placée en résidence forcée. Depuis 1984 elle assurait la représentation de l'ANC à Paris. Parmi les nombreux témoignages de sympathie qui se sont exprimés on peut relever la déclaration de Paulette Pierson-Mathy, présidente du Comité contre le colonialisme et l'apartheid, qui a perdu en Dulcie September une amie personnelle. Elle s'est dite effrayée de constater que l'Afrique du Sud, outre les fruits du Cap exporte à présent aussi le terrorisme. Elle lance un appel au gouvernement belge et aux pays de la CEE pour qu'ils prennent enfin des mesures efficaces contre l'apartheid.

**30 mars 1988.**

◆ La fondatrice et secrétaire générale de la Ligue d'aide aux infirmes moteurs cérébraux de la Communauté française de Belgique, Evelyn Drory-van den Eynde, a succombé au mal qui la minait. Résistante et prisonnière politique pendant la guerre, elle fut anoblie pour son action sociale malgré ses convictions socialistes et laïques.

**2 avril 1988.**

◆ La Cour constitutionnelle italienne a débouté un homme qui réclamait des dommages et intérêts parce que son épouse l'avait privé de paternité en avortant sans sa permission. La Cour a rappelé que la loi italienne laisse entièrement la décision à la femme, considérant que les suites morales et physiques d'une grossesse reposent en grande partie sinon totalement sur elle.

**4 avril 1988.**

◆ Comme au Chili, comme en Argentine, au Guatemala des hommes ont été enlevés et ont disparu sans laisser de traces. Comme au Chili, comme en Argentine, les militaires complices sont assurés de l'impunité. Des mères, des sœurs, des épouses de disparus ont constitué en 1984 le GAM (Gruppo de Apoyo Mutuo) qui mène des actions à l'instar des «folles de mai argentines». Elles viennent de s'adresser aux responsables européens pour qu'ils exercent une pression sur le Guatemala afin qu'il mette en place une commission d'enquête indépendante. Elles avaient espéré un changement lorsque le chrétien-démocrate Vinicia Cerezo accéda au pouvoir en 1986. Mais lorsqu'elles lui réclamèrent une commission d'enquête, tout ce qu'il trouva à dire est qu'elles étaient masochistes, qu'elles devaient oublier. Car il n'était possible de construire une démocratie qu'en effaçant le passé.

Il proposa aux femmes de déclarer les disparus «décédés» car ainsi elles auraient droit à une allocation mensuelle et à des bourses d'études pour les enfants. Les femmes rétorquèrent: «On nous les a pris vivants, nous voulons qu'on nous les rende vivants».

Aujourd'hui les disparitions sont encore quotidiennes.

**6 avril 1988.**

♦ Dans «Le Monde», sur toute une page, une publicité électorale. La bonne bouille de Raymond Barre s'adresse spécifiquement aux femmes: «*Je fais confiance aux femmes.* Les femmes savent ce qu'elles veulent. Elles veulent participer aux responsabilités publiques dans la cité. Elles veulent pouvoir mener une vie professionnelle sans préjudice pour leur vie de famille. Elles veulent assumer dans des conditions convenables leurs responsabilités familiales. Je m'engage à les y aider, car je crois à une authentique mixité». Qu'en pense donc Madame Barre?

**8 avril 1988.**

♦ Je ne résiste pas à emprunter au «Soir» un passage sur l'infériorité culturelle des hommes en Union Soviétique. «Parce que plus de garçons que de filles vont dans les écoles professionnelles après la huitième classe, les classes terminales des villes sont dominées par l'élément féminin. La disproportion s'accroît encore dans le cycle supérieur et universitaire où entrent plus de filles que de garçons. Ensuite, parmi dix personnes engagées dans un travail intellectuel, il y aura six femmes. Elles fréquentent plus que les hommes les expositions, les salles de spectacle, les concerts et tendent à considérer leur partenaire masculin comme un être gris, peu intéressant. Au point que des sociologues proposent d'élever le niveau culturel des hommes pour lutter contre le

divorce»

Et dans le Monde, un nom à retenir, Kira Mouratova. «Après vingt-cinq ans de carrière et sept longs métrages on découvre cette grande cinéaste soviétique dans son pays même». Elle dit elle-même: «Moi je ne sais vraiment pas pourquoi mes films ont été interdits... Maintenant on m'envoie à l'étranger. On dit que ce que je fais est «génial» alors qu'avant c'était affreux».

**9 avril 1988.**

♦ **Trop peu de femmes au gouvernement!**

Les présidentes et représentantes des groupements de femmes au sein des partis politiques viennent d'adresser la lettre ouverte suivante au formateur, M. Jean-Luc Dehaene: «L'égalité de traitement entre tous les citoyens, hommes et femmes, est une condition fondamentale à l'établissement d'une véritable démocratie. Pour supprimer les obstacles qui entravent encore toujours l'égalité de traitement entre hommes et femmes, des mesures particulières doivent être prises au niveau gouvernemental. Afin de pouvoir concrétiser ces mesures, nous, groupements de femmes au sein des partis politiques, plaidons pour que l'accord gouvernemental reprenne les points suivants:

1. lors de la composition du gouvernement, il faudra appliquer la règle selon laquelle maximum deux tiers des membres peuvent appartenir au même sexe. Cette règle doit également être appliquée lors de la création et de la constitution des organes consultatifs et des organes de décisions;

2. une femme ministre doit être dotée expressément de la compétence concernant l'émancipation de la femme. Cela implique qu'elle dispose à l'égard des autres membres du gouvernement, du droit d'initiative et du droit de codécision en la matière;

3. un chapitre séparé de l'accord gouvernemental doit être consacré à la définition et à la précision concrète

d'une politique efficace en matière d'émancipation. «La lettre est signée par MMmes Alvoet (Agalev), De Gussem (Ecolo), Detiège (S.P.), Holland (F.D.F.), Tommelein (V.U.), Bribosia (P.S.C.), De Schryver-Sioen (C.V.P.), Pêcher (P.V.V.) et Jacobs (P.S.). Extrait du «Soir» du 9-10/4/88.

**10 avril 1988.**

♦ Une étude sociologique, «*la fécondité chez les chômeuses en Flandre*» présentée à un congrès a fait sensation. L'auteur arrive à la conclusion que le chômage diminue la fécondité et que les chômeuses ont moins d'enfants que les travailleuses. La plupart des femmes désirent à tout prix un emploi même si elles doivent reporter ou même renoncer à une naissance. Surtout quand elles sont peu qualifiées. Elles craignent en effet d'avoir encore moins de chances de trouver un emploi sur le marché du travail si elles ont des enfants, redoutent des revenus trop faibles et de se sentir malheureuses. Le mythe de l'armée des mères chômeuses ne concerne qu'un petit groupe de femmes très qualifiées mariées à un homme dont le revenu est relativement élevé.

Avis aux amateurs du troisième enfant: Donnez du travail aux chômeuses.

**10 avril 1988.**

♦ Divine surprise dans la Libre Belgique: Sous le titre «L'extravagante Tamara de Lempicka», en sous-titre: «La fille de la peintresse publie une biographie narrative d'une «divinité aux yeux d'acier».

**11 avril 1988.**

♦ Les gardiennes de la prison pour femmes de Saint-André, à Bruges, ont arrêté le travail pendant 24 heures pour protester contre le manque de personnel.

Elles ont reçu le soutien des 130 détenues.

**12 avril 1988.**

◆ L'épiscopat catholique des USA a rendu public une première mouture d'une lettre pastorale sur la place des femmes dans la société et dans l'Eglise. Ce document de 164 pages est intitulé: «Femmes, partenaires du mystère de la Rédemption». La lettre pastorale définitive est prévue pour novembre 1989. L'Eglise aux USA s'appuie de plus en plus sur les femmes qui fréquentent davantage les services religieux et qui assurent à 80% l'éducation religieuse des paroisses. Il y a deux fois moins de prêtres et de moines que de nonnes. Pourtant entre 1965 et 1980, 55.000 religieuses ont quitté leur congrégation et la hiérarchie veut à présent les retenir en tâchant de les caresser dans le sens du poil.

Le document rédigé après avoir entendu 75.000 femmes recommande pour les femmes un plus grand rôle à tous les niveaux de l'Eglise, à l'exception de la prêtrise.

Il condamne en outre le «péché» de sexisme que constituent l'exploitation sexuelle et la discrimination économique des femmes.

Quand elles s'en vont, on court après. Quand elles restent, on les ignore.

**14 avril 1988.**

◆ La sénatrice à vie Camilla Ravera, communiste, est décédée à Rome à l'âge de 98 ans. Cofondatrice du parti communiste italien à Livourne, elle a fréquenté Gramsci. Sous le régime fasciste, elle connut l'exil et la prison. En bien des occasions, elle avait démontré son esprit de sacrifice et sa fidélité au parti mais elle trouva le courage et la force de refuser la règle de l'obéissance lors de la signature du pacte germano-soviétique en 1939. Elle demeura exclue du parti jusqu'en 1945. Elle fut réhabilitée par Togliatti et elle siégera au comité

central du PCI. Son vieil ami Pertini la nomma sénatrice à vie en 1982. Pendant sa détention elle a écrit un roman: «Una donna sola».

**18 avril 1988.**

◆ Els Witte, professeure d'histoire contemporaine à la VUB, a été désignée comme présidente du Conseil d'administration de la BRT. Et la RTB? Cela progresse-t-il? Devinez! La représentation féminine déjà symbolique a encore diminué dans le nouveau Conseil d'administration.

**19 avril 1988.**

A New York, s'est éteinte à l'âge de 88 ans Louise Nevelson qui est considérée comme une des grandes sculptrices du siècle. Elle fut une précurseuse dans l'utilisation de matériel de récupération et surtout du bois avec lequel elle construisait de grands ensembles austères. Destin de femme classique, elle a dû attendre 60 ans avant de connaître la consécration.

**20 avril 1988.**

◆ Elles investissent tous les métiers masculins. Balayuses de rue, on n'avait jamais vu cela. Eh bien maintenant vous pourrez en voir à la commune de Schaerbeek.

Et qu'ont-elles déclaré, selon «Le Soir»: «Nos collègues masculins nous ont appris les «trucs» du métier. Au début, les gens trouvaient bizarre que pareilles tâches soient dévolues à des femmes. Des hommes, surtout, nous ont critiquées. Pour nous, c'est un travail comme un autre. Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens».

Et le sens de l'humour en sus!

**22 avril 1988.**

◆ Des milliers de femmes ont manifesté à Kinshasa. Elles réclamaient la libération de parents détenus sans forme de procès.

Elles protestaient également contre la misère qui règne au Zaïre, la mortalité infantile et les prix exorbitants des denrées alimentaires. La police zaïroise est intervenue brutalement lors de la dislocation du cortège et procéda à l'arrestation d'une soixantaine de femmes. Il semblerait qu'elles aient été systématiquement violées et Amnesty International envisage d'intervenir.

**22 avril 1988.**

◆ Les femmes parlementaires de la CDU (démocrates chrétiens) en RFA en ont assez de leurs collègues masculins qui sabotent en sous-main une proposition de loi rendant punissable le viol à l'intérieur du mariage. Elles envisagent très sérieusement d'apporter l'appoint nécessaire à l'opposition pour faire passer la loi. Dans tout parlement, les majorités de rechange sont perçues comme scandaleuses et le ton monte à l'intérieur de la fraction du CDU.

L'expérience montre pourtant que chaque fois que les femmes parlementaires écrasent, elles sont perdantes et que les hommes jouent depuis des décennies sur leur soumission.

Des menaces ne suffisent pas. Des actes s'il vous plaît!

**24 avril 1988.**

◆ Premier tour des présidentielles en France. L'intérêt et une angoisse certaine s'étaient focalisés sur les résultats de Jean-Marie Le Pen, cet horrible bonhomme d'extrême-droite. 14% des voix qu'il a recueilli, un score terrifiant mais bien conforme à la tradition française.

Une étude du scrutin révèle cependant que sur 100 votants lepénistes, 69 sont des hommes et 31 sont des femmes. Le gap électoral se confirme une fois de plus et ce sont bien les hommes qui votent avec leurs pieds. Si on considère le vote en fonction de la profession, l'écart

le plus important est observé dans les professions libérales, 28% d'hommes pour 7% de femmes et chez les commerçants et artisans, 37% d'hommes pour 16% de femmes. Dans un cas les femmes dépassent les hommes, dans la catégorie des cadres supérieurs, respectivement 10% et 9% et c'est précisément la catégorie où les femmes sont le plus mecs. Tout cela n'a cependant pas empêché le journal qui ose, De Morgen, de titrer: «Les mères votent écologistes, les filles, Le Pen», histoire d'alimenter le mythe des femmes «qui votent à droite».

**22 et 23 avril 1988.**

◆ Le groupe d'études féministes de l'Université Paris VII tenait un colloque «*Crises de la société, féminisme et changement*» à la Sorbonne, dans la salle Louis Liard, qui est paraît-il, le Saint des Saints où se déroulent les thèses. C'est un superbe auditoire ancien avec une estrade imposante d'où la bonne parole nous a été assénée sous l'œil de Richelieu, Racine, Descartes, Bossuet, Pascal et Molière. Les oratrices dont certaines vivent confortablement du féminisme nous ont doctement expliqué leurs travaux dont certains constituent une recherche minutieuse pour confirmer encore et toujours ce que nous savons déjà parfaitement: du féminisme en conserve, l'enterrement de première classe, le féminisme réduit à un sujet d'études. Le changement était bien là, une momification encore accentuée par ces exposés ex-cathedra. Mort le mouvement des femmes, avec des statistiques en guise de couronnes mortuaires.

**25 avril 1988.**

◆ La Sicile a été secouée par une histoire de viol. Dans la petite ville de Mazzarino la jeune Giuseppina Siracuse (21 ans) a été violée par une bande de quinze voyous lors d'une petite fête. Le viol par bandes

est relativement courant en Italie car il permet l'extériorisation du pouvoir macho. Giuseppina a déposé plainte et a rendu le viol public. La population s'est divisée, les uns prenant parti pour elle, l'agressée, les autres l'accusant de provocation ou pire, d'avoir dénoncé la bande parce qu'ils avaient refusé de la payer. Un habitant déclara à la TV que par sa dénonciation, Giuseppina avait jeté le discrédit sur la ville et que le tourisme en souffrirait. Un conseiller communiste réclama une loi qui permettrait de poursuivre les femmes qui provoquaient sans ambiguïté. Sur quoi, il se fit exclure pendant trois mois du parti. Malgré la solidarité du mouvement des femmes, Giuseppina qui n'ose plus sortir de chez elle, compte quitter la ville après le procès. La loi qui poursuit le viol date encore de l'époque fasciste. Le viol est considéré simplement comme une atteinte aux bonnes mœurs mais une nouvelle loi est en préparation beaucoup plus sévère surtout pour le viol par bandes.

**26 avril 1988.**

◆ Une délégation de femmes soviétiques qui avait participé l'an dernier au «Congrès International des femmes pour la Paix» a tenu une conférence de presse à Bruxelles. L'une d'elle, Nina Tegaï, pédiatre et cheffe de service a répondu aux questions dans la plus pure tradition des officiels russes en tournée à l'étranger. Pour les femmes tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les femmes partagent les responsabilités à tous les niveaux ce qui appela la question suivante: «Dans l'entourage de Gorbatchev et parmi les membres du parti communiste qui siègent au palais du Congrès, il y a peu de femmes. Comment cela se fait-il? Tegaï: «C'est vrai que pour le moment peu de femmes siègent au palais du Congrès. Mais on en discute en ce moment». Question: «Pourquoi les femmes ne

percent-elles pas à ce niveau?» L'interprète: «Pour des raisons familiales».

Question: «Pourtant en Union soviétique existent des facilités sociales comme par exemple des crèches?»

Tegaï: «Ce n'est pas seulement cela qui est en jeu. Quand nous avons rencontré madame Lizin nous lui avons demandé de combien de temps libre elle disposait pour s'occuper de sa famille. Elle était obligée de noter dans son agenda quand elle pouvait voir son mari. Sa fonction l'absorbe totalement et elle est rarement chez elle. Voilà le genre de problème avec lequel les femmes sont davantage confrontées que les hommes. Cela n'a donc rien à voir avec sa formation et ses capacités. Nous avons chez nous la conviction qu'une femme heureuse est une femme mariée. Rester célibataire ne convient pas. Les femmes qui entrent en politique doivent donc partager leur énergie».

Question: «Existe-t-il des organisations féministes en URSS?»

Tegaï: «Non».

L'interprète: «Il existe diverses organisations qui s'occupent de la vie familiale des femmes et qui résolvent nombre de problèmes. Le féminisme n'existe pas en URSS».

A cause de quoi divorcent-elles alors? Ces malheureuses se vouent au malheur sans homme.

**27 avril 1988.**

◆ Une délégation de «Femmes pour la Paix» composée de parlementaires, Léona Detiège (SP), Magda Alvoet (Agalev), Raymonde Dury (PS) et Denise Nelis (Ecolo) a interrogé le Ministre de la défense de Donnea sur les intentions de la Belgique concernant la modernisation de l'arsenal nucléaire à la veille de la réunion du groupe de l'OTAN qui planifie les armes nucléaires. Le Ministre s'est montré évasif dans ses réponses. Pour lui le problème ne vient ni des USA ni de l'URSS. «Nous avons une tradition judéo-chrétienne. Le danger provient de

pays du Tiers-monde qui fabriquent des bombes nucléaires. Qui va retenir ces fous du Tiers-monde en Lybie et en Iran?».

Un petit fumet d'extrême-droite émane de ce contempteur du Tiers-monde et de cet admirateur des valeurs occidentales.

**29 avril 1988.**

◆ Une troupe théâtrale hollandaise a monté «En attendant Godot» de Samuel Beckett. Rien de particulier sinon que les rôles principaux sont interprétés par des femmes habillées en hommes, le texte restant inchangé. L'actrice Truus te Selle qui avait toujours rêvé de jouer cette pièce en a eu l'initiative. C'était compter sans l'opposition de Samuel Beckett qui ne voulait pas voir sa pièce jouée par des femmes et il a intenté un procès en vue de l'interdire. Il est fort chatouilleux sur l'interprétation de son œuvre pour laquelle il revendique un droit moral. Il craint surtout que son texte ne prête à rire par suite d'effets qu'il n'aurait pas introduits lui-même volontairement. Dans la pièce, les personnages font allusion, par exemple, à des problèmes de prostate et d'érection ce qui risque de provoquer des situations comiques involontaires. Finalement la représentation de la pièce a été autorisée par le tribunal.

**2 mai 1988.**

◆ L'accord de gouvernement a été signé par cinq partis. Pas une femme n'a participé aux négociations. Le texte de l'accord, tel qu'il a été publié par la presse s'en ressent particulièrement. Evacuées les femmes et leurs problèmes spécifiques. Le mot femme apparaît une seule fois et encore, elle est enceinte. Pourtant, si elle n'est pas désignée nommément, on la devine par-ci, par-là et généralement dans le colimateur. Epinglons certains points de l'accord. Dans le préambule: «...le

gouvernement prêtera une attention particulière à la politique d'accroissement de la qualité de la vie et sa politique sera également caractérisée par la priorité permanente accordée aux familles et par la promotion de l'émancipation de catégories spécifiques...»

Pas de familles sans femmes, pas d'émancipation sans... jeunes. L'emploi. Les femmes chômeuses, un chapitre prioritaire? En cherchant bien, les femmes ne seraient-elles pas cachées dans les petits paragraphes suivants? «...le gouvernement fera aux partenaires sociaux les recommandations suivantes: «Examiner dans quelles conditions l'interruption de la carrière à temps complet ou à mi-temps peut devenir un droit.

Examiner dans quelle mesure l'encouragement d'autres formes de redistribution du travail disponible, telle que la réduction du temps de travail, le travail à temps partiel et l'introduction de nouveaux régimes de travail, pourraient constituer un apport réel à la promotion de l'emploi...».

La fiscalité. Le gouvernement va-t-il enfin reconnaître le travail individuel des femmes? Oui et non. «...Le gouvernement déposera ... un projet de loi de réforme de la fiscalité... Il aura pour premier objectif d'alléger la pression fiscale sur les revenus du travail et de rendre l'impôt des personnes physiques plus favorable à la fois au mariage, à la famille et aux enfants... Les revenus du mari et de l'épouse seront imposés séparément (décumul)».

Et pour ne pas oublier les malheureux maris affligés d'une femme au foyer: «Lorsque dans un ménage, un des conjoints ne dispose pas d'un revenu professionnel on lui attribuera un quotient conjugal égal à 30% du revenu du conjoint travaillant à l'extérieur...»

Les problèmes éthiques. «... Il appartiendra au Parlement d'examiner une éventuelle modification des articles 348 et 353 du code pénal (avortement) et ce dans le respect de la liberté de conscience de chacun». Mais on

bloque toute discussion jusqu'à la fin de l'année bien qu'une série de procès soit en cours.

Gâtées, qu'on a été! Plutôt gommées.

**3 mai 1988.**

◆ Selon certaines études, les jeunes restent habiter bien plus longtemps chez leurs parents qu'il y a 30 ans. Plusieurs raisons ont été avancées. Dans le temps les jeunes désiraient quitter le foyer familial le plus rapidement possible parce qu'ils se sentaient entravés dans leur liberté et davantage encore les filles que les garçons. L'éducation plus permissive des parents modernes semble avoir fait sauter cet obstacle.

Un autre motif est directement lié à la crise, surtout pour les jeunes peu qualifiés des classes défavorisées qui n'ont simplement pas les moyens, même s'ils le désirent, de quitter le home familial. Mais on constate aussi que des jeunes qui disposent d'un bon job ne se hâtent plus de quitter papa et surtout maman qui continue à s'occuper de leur linge et à servir un bon petit repas à leur retour du boulot sans compter les économies qui leur permettent de s'offrir le superflu.

C'est qu'ils l'aiment leur maman, ces petits!

**4 mai 1988.**

◆ Deux médecins bruxellois qui avaient eu l'humanité d'avorter une gamine de 16 ans ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis par la Chambre correctionnelle de Bruxelles. Ce procès avait débuté le 15 mai 1985 et avait vu les avocats de la défense s'appuyer sur un décret voté par le Conseil de la Communauté française le 10 juillet 1984 qui oblige les membres du personnel médical à apporter aux femmes en détresse l'aide technique et médicale nécessaire en cas de difficultés dans le recours à des méthodes contraceptives. Le moratoire gouvernemental commence bien!

◆ La Cour de Cassation a cassé un arrêt de la Cour d'Appel de Mons. Elle avait condamné le docteur Pierre Moonens à un mois de prison avec sursis pour avoir pratiqué un avortement. Le dossier a été renvoyé à la Cour de Liège. La défense tentera une nouvelle fois de convaincre le tribunal de s'adresser à la Cour d'arbitrage pour décider qui du décret cité plus haut ou de la loi nationale a force de loi.

5 mai 1988.

◆ La plainte du père qui aimait sa fille comme un fou.

Je l'aimais comme un fou  
Moi Wilfried Hellinckx, ils m'ont condamné  
Aux travaux forcés à perpétuité  
Et pourtant je l'aimais comme un fou  
Ma petite Sonja, ma fille.

Quand je l'ai prise pour la première fois,  
Comme elle était belle dans la fraîcheur de ses 17 ans,  
-Ma femme, sa mère, vous a dit qu'elle avait résisté,-  
Mais moi, je sais bien que ce n'est pas vrai  
Je l'aimais comme un fou, ma petite Sonja, ma fille.  
Puis sa mère nous a surpris au lit  
Et elle a quitté définitivement la maison  
J'ai connu avec Sonja des années de félicité complète  
Et toutes nos amours, je les notais dans mon petit carnet  
Je l'aimais comme un fou, ma petite Sonja, ma fille.

Puis un jour, elle avait 21 ans,  
Elle m'a dit qu'elle aimait un autre homme  
Qu'elle allait me quitter. Ne pars pas, ne pars pas.  
J'ai bien cru en perdre la raison  
Je l'aimais comme un fou ma petite Sonja, ma fille.

Quand je la vis pour la dernière fois  
Je l'ai suppliée à genoux, la traitant de catin  
Ne pouvait-on être heureux tous les trois?  
Je l'ai menacée de me suicider  
Mais elle m'a dit non, ma petite Sonja, ma fille.

Alors j'ai vu rouge, j'ai saisi un couteau  
Et j'ai frappé, j'ai frappé, 47 fois qu'ils ont compté  
Je l'aimais comme un fou  
J'ai frappé comme un fou  
J'ai tué ma Sonja que j'aimais comme un fou

Au procès un avocat est venu dire  
Qu'elle lui avait tout raconté, sur elle, sur moi,  
Qu'elle avait peur de partir parce qu'elle avait peur de moi  
Moi qui l'aimais comme un fou, ma petite Sonja  
Moi, son père, je l'ai tuée parce que je ne pouvais pas vivre sans elle.

6 mai 1988.

◆ L'enquête du «Soir» sur les hommes nous en parlons d'autre part, mais je ne résiste pas à citer encore quelques perles qui ne font que confirmer notre propos. On voit ainsi Jacques Poncin terminer un article sur les hormones mâles de la façon suivante: «Il paraît aussi que les femmes à poigne, celles qui dirigent une entreprise par exemple, ont plus de testostérone que les autres. En ce

sens-là, elles sont plus mâles. Et l'on peut imaginer, mais la démonstration n'en sera sans doute jamais faite, que ces dernières années l'émancipation de la femme est passée par une hausse de la moyenne d'hormone mâle dans le sang de nos compagnes...» Voilà bien une imagination fulgurante! A présent nous savons enfin que le mouvement des femmes n'est pas issu d'une prise de conscience mais de l'apport d'un élément mâle (évidemment), le testostérone.

Encore, tiré d'une interview d'Henri Laborit: «...Les femmes ont de plus en plus une durée de vie qui se rapproche de celle des hommes. Pourquoi? Parce qu'elles entrent dans la compétition que l'homme a créée. Au lieu de donner au monde une autre orientation, les femmes reprennent le modèle d'action masculin et veulent devenir chefs d'entreprise. A elles le stress et l'inhibition? Bien sûr, je caricature un peu. Si les femmes ont été amenées à imiter les hommes, c'est aussi parce que leurs compagnons ne rapportaient plus assez pour que le ménage puisse s'offrir ces biens de consommation qu'il fallait posséder, disait-on, pour être heureux».

Les hommes sont vraiment bêtes. On peut se demander pourquoi, disposant de tous les pouvoirs, ils n'obligent pas leurs épouses à aller bosser pour qu'ils puissent jouir de la vie si enrichissante d'homme au foyer.

Pourquoi «Le Soir» n'interviewe-t-il pas plutôt les véritables connaisseurs des rapports des sexes que sont aujourd'hui les rédactrices des «Women's studies»?

Encore faudrait-il qu'il les connaisse ce qui est loin d'être certain.

7 mai 1988.

◆ Dorénavant, on pourra avoir le plaisir de se faire dresser procès-verbal par une flic-motard(e). Méfiez-vous si vous allez du côté de Blankenberge, c'est là qu'elle sévit.

**8 mai 1988.**

◆ La sénatrice SP Lieten-Croes a réintroduit au Sénat la proposition de loi en vue de donner à tout enfant le nom de sa mère, afin de supprimer toute discrimination entre les enfants, qu'ils soient légitimes, naturels ou adultérins.

**10 mai 1988.**

◆ Pour la première fois dans l'histoire judiciaire de la Belgique, un juge d'instruction a fait appel à une analyse du code DNA génétique. Une jeune mère avait désigné le père de son enfant et l'homme niait cette paternité. L'analyse génétique lui a donné raison.

**9 mai 1988.**

◆ Le nouveau gouvernement prête serment. Il compte 32 membres soit 4 de plus que Martens VII. Parmi les 19 ministres, une femme, Paula D'Hondt (CVP) ministre des Travaux publics, matière destinée à être régionalisée. Où la retrouverons nous? 3 femmes parmi les secrétaires d'Etat. Miet Smet (CVP) qui conserve ses fonctions à l'environnement et à l'émancipation sociale. Léona Detiège (SP) est secrétaire d'Etat aux pensions. Anne-Marie Lizin (PS) qui devient secrétaire d'Etat à l'Europe, étrange bidule qui semble créé spécialement pour mettre une femme socialiste francophone quelque part. A des degrés divers elles sont toutes les quatre sensibilisées aux problèmes des femmes. La représentation des femmes au gouvernement est ainsi passée de 10,7 à 12,5%.

Mais si on considère que ce gouvernement a quatre membres en plus on pourrait faire le calcul autrement et estimer que nos quatre représentantes occupent ces nouvelles fonctions et qu'en réalité la représentation des femmes est passée de 10,7% à ... 0%. D'accord, il y a un peu de mauvaise foi mais peut-être pas tellement.

**11 mai 1988.**

◆ Les femmes de la VU, parti gouvernemental, ont protesté avec vigueur auprès des instances de leur parti parce que la députée Nelly Maes (VU) n'a pas été désignée comme ministre de la coopération, laissant échapper ainsi une chance de placer une femme compétente à un poste gouvernemental.

Avec un homme, c'est tellement mieux!

**12 mai 1988.**

◆ Les femmes font l'histoire au parlement aussi. Deux députées, Nelly Maes (VU) et Trees Merckx (CVP) ont pris la parole non pas au nom de partis politiques mais au nom de toutes les femmes parlementaires, majorité et opposition réunies. Elles ont présenté les revendications des femmes dans divers domaines. Ces revendications se retrouvent dans l'avis sur l'émancipation de la femme (Document de la Chambre n°409/1988) présenté au premier ministre au nom du comité d'avis pour l'émancipation sociale. Ce comité parlementaire est composé (en principe) de femmes proportionnellement à la représentation des partis au parlement ce qui donne le résultat comique suivant:

CVP: 4 femmes

PS: 2 femmes et 2 hommes

SP: 2 femmes

PVV: 1 femme et 1 homme

PRL: 2 hommes

PSC: 1 femme et 1 homme

VU: 1 femme

Agalev-Ecolo: 1 femme

Simplement parce qu'il n'y a pas assez de femmes pour occuper les différents postes.

**14 mai 1988.**

◆ Shere Hite, bien connue pour ce qu'on a appelé le «Rapport Hite» paru en 1976 et qui traitait de la sexualité féminine, puis pour un second rapport portant sur la sexualité masculine en 1981, a fait paraître le 13 octobre 1987 son dernier ouvrage

«Women and love». Elle est passée en Belgique pour collaborer à la présentation de la traduction néerlandaise de son livre. Tous les journaux néerlandophones lui ont consacré de larges interviews ce qui contraste vraiment avec l'attitude de la presse francophone qui continue à ignorer superbement, et on peut le dire stupidement, tout apport féministe. La publication de ce nouvel ouvrage a déchaîné la hargne de la plupart des critiques qui ont nié toute valeur scientifique aux résultats de son enquête, résultats qui sont vraiment dévastateurs. En voici quelques exemples:

84% des femmes (américaines) ne trouvent pas de satisfaction émotionnelle dans leur relation  
96% sont convaincues qu'elles offrent plus de soutien émotionnel qu'elles n'en reçoivent  
84% se plaignent que les hommes souvent ridiculisent ou minimisent ce qu'elles disent  
86% des travailleuses mariées sont heureuses de travailler à l'extérieur  
91% des divorces surviennent à l'initiative des femmes  
89% des femmes divorcées prétendent qu'elles ne se sont jamais senties aussi seules que durant leur mariage. Comment réalisa-t-elle son enquête?

Elle expédia 100.000 formulaires à des organisations de femmes. Les femmes devaient répondre anonymement à 127 questions. Elle a finalement reçu 4.500 réponses.

Shere Hite se défend en rappelant: «Tous ces hommes ont-ils donc oublié que Freud a basé toute sa théorie sur le cas de 3 femmes?» «Depuis trop longtemps les femmes ont abandonné aux soi-disant spécialistes le soin de dire qui elles sont et devraient être, ce qu'elles souhaitent, ce que le sexe signifie pour elles, leur attitude vis-à-vis du partenaire, des enfants, du travail etc... Voilà trop longtemps qu'on les examine au travers du prisme d'une culture qui les considère depuis des siècles des êtres secondaires».

## "De peur que femme oublie"

Claire Masnata-Rubattel,  
*Editions de l'Aire, Lausanne, 1987.*

En écrivant ce livre Claire Masnata-Rubattel a manifestement voulu mettre en garde les femmes contre un optimisme que rien ne justifie. D'emblée elle introduit son propos: «oui, oui, je sais: les femmes ne sont plus à la mode; elles sont démodées comme la crénoline, la guèpière ou la cavalerie. De quoi se plaindraient-elles? Elles ont tout obtenu; tout». Pour s'inscrire en faux contre l'illusion d'un féminisme dépassé, elle refait d'abord un rapide état de la question actualisée et pour donner plus de poids à son argumentation, elle fait appel au témoignage de neuf femmes dont les âges s'étalent entre 25 et 87 ans qui «permettront de mettre le doigt à la fois sur les changements intervenus depuis le début du siècle et sur les similitudes que présente le vécu des femmes». Cette manière de procéder confère à son œuvre un caractère un peu hybride d'autant plus qu'elle concède volontiers que l'échantillon proposé ne revêt aucun caractère scientifique. Ces récits de vie sont néanmoins très éclairants et lui procurent les exemples concrets nécessaires à l'appui de sa thèse.

Les conclusions que l'auteure tire de son étude constituent une sévère mise en garde mais aussi un message d'espoir dans la capacité des femmes à, modifier l'orientation actuelle de la société.

L'obstacle principal contre lequel butent les femmes est, selon l'auteure, la division capitaliste du travail qui "en opposant production marchande et production non marchande, en valorisant la première au détriment de la seconde, attribuée à la femme, a marginalisé, a dévalorisé, a même nié le travail féminin. Au foyer comme à l'extérieur".

De plus Claire Masnata-Rubattel estime que «la libération de la femme par le travail salarié est une hypothèse difficilement soutenable: certes, il lui procure une certaine indépendance financière, donc une certaine autonomie dans le cadre de la famille. Mais le lieu de travail est aussi un

haut-lieu de la prédominance masculine et de l'ordre capitaliste: sous-travail, sous-salaire, sous-emploi, sous-promotion sont le lot des femmes et confortent le double système de domination».

Elle adhère à un scénario envisagé par Louise Vandelac qui devrait nous faire réfléchir car il n'a rien d'improbable, bien au contraire: «la fonction essentielle jouée par la main-d'œuvre féminine ces dernières années est de constituer un élément permissif nécessaire aux restructurations de l'appareil productif». Et pour terminer, elle craint que les mutations technologiques actuelles - et je songe aussi à une introduction généralisée de la flexibilité - tendent à exclure les femmes du marché du travail. Et cette série de circonstances entraîne sa conclusion: «Non, l'activité professionnelle de la femme, telle qu'elle est aujourd'hui conçue, ne peut pas conduire à une redéfinition de la division sexuelle du travail, ni à l'extérieur ni au sein de la famille».

Pourtant Claire Masnata-Rubattel semble percevoir des raisons d'espérer dans «l'émergence d'un nouveau mode de production dont la classe porteuse finira par s'opposer à la classe capitaliste». Comme d'autre part «les femmes occupent une place charnière dans le domaine de la production et de la reproduction, (elles) seraient certainement en mesure d'influer sur ce changement». A elles de choisir une voie progressiste plutôt que la voie conservatrice, c'est-à-dire devenir identiques aux hommes, aboutissant ainsi au stade ultime de la réussite du patriarcat.

Un livre stimulant pour de nouvelles pistes de réflexion.

E. R.

## Les femmes et le droit.

Plusieurs publications récentes montrent que les féministes ont décidé de s'interroger désormais sur le fonctionnement du droit et sur les possibilités d'utiliser le droit dans leur lutte. Il y a là plusieurs phénomènes qui se produisent simultanément. Pour commencer une critique de la formation et du fonctionnement du droit.

Ainsi certaines analysent l'idéologie sous-jacente au thème de la "protection" des femmes. Le droit leur est attribué pour les protéger. Mais il se fait que pour les femmes précisément cette protection fonctionne comme une exclusion ou une infériorisation, ce qui n'est pas le cas pour les minorités. D'autre part on connaît le cas de ces formulaires juridiques apparemment neutres et objectifs qui cachent des avantages accordés à un groupe proportionnellement plus important, groupe qui "par hasard" est celui des hommes.

Autre aspect de l'analyse: l'idéologie du droit. Ne soulevons pas les cas traditionnels et bien connus de cette idéologie qui attribue, par exemple en droit familial, prioritairement l'autorité au père... Non, les nouvelles formes d'idéologie sont tout aussi dangereuses pour les femmes. Plusieurs auteurs évoquent la question des divorces par consentement mutuel. Pourquoi cette idéologie de la bienséance et de l'unanimité au moment du divorce alors que précisément les deux conjoints ne s'entendent plus sur rien? Qui a quelque chose à perdre ou à gagner dans ce consentement mutuel?

Enfin, il y a aussi le fait que des sujets nouveaux sont introduits dans le droit. Sujets qui, il y a peu encore, avaient la réputation d'être "privés", de ne pouvoir faire l'objet d'aucune constatation objective, d'aucune preuve: on pense immédiatement au viol, au harcèlement sexuel, à la pornographie. L'introduction de cette dernière dans le domaine du droit fait l'objet d'une contre-offensive d'envergure. Ce sont encore une fois les hommes qui nous sont les "plus proches" (à gauche, intellectuels, etc...) qui sont les plus féroces. Ils défendent la "libre expression" et s'opposent à la "censure". Voilà qu'une

fois encore ils préfèrent discréditer l'ensemble de la liberté plutôt que de renoncer à un des piliers du pouvoir masculin.

Enfin, l'étude du droit sous un angle féministe fait désormais partie intégrante des Women's Studies aux Etats-Unis. Il existe actuellement aux Etats-Unis cinq revues scientifiques de droit exclusivement consacrées aux analyses féministes. Une autre revue de droit consacre annuellement un numéro aux droits des femmes, tandis qu'une revue de droit spécialisée dans les inégalités en droit, a réservé ses deux ou trois premières années aux inégalités dont sont victimes les femmes. En France la revue "Actes" (les cahiers d'Action Juridique) a publié au cours de l'hiver 86/87 un second numéro entièrement consacré à "Quels droits pour les femmes?" Un premier numéro (Femmes, droit et justice) consacré aux femmes avait paru en 1977.

Heureusement cette dynamique est aussi concrète. Les femmes s'intéressent de plus en plus à l'utilisation de la justice pour faire valoir leurs droits. C'est déjà une vieille tradition sur le continent américain. Cela gagne le Royaume Uni. Aux Pays-Bas, les femmes ont une caisse pour financer les procès qui ont pour les femmes un caractère exemplaire. En Belgique, le Comité de Liaison des Femmes, qui a toute une série de procès en cours, a aussi décidé de faire appel à la générosité des femmes pour pouvoir financer ces cas qui, s'ils sont gagnés, doivent faire jurisprudence.

H. P. P.

(1) Sous la direction des J. BROPHY et C. SMART, *Women in Law*. (Explorations in Law, Family and Sexuality), Routledge et Kegan, Londres, 1985.

(2) Quels droits pour les femmes? n° 57/58, Hiver 1986/87 des Actes, *Les cahiers d'Action Juridique*, Paris.

(3) NEMESIS est une revue hollandaise exclusivement consacrée aux femmes et au droit.

Adresse: Stichting Ars Aequi, Eastbus 1043, 6501 Nijmegen, Holland.

La bibliothèque est accessible à toutes et à tous sans condition préalable (financière ou autre). Elle offre une large gamme de documents sur le féminisme, la condition féminine et féministe. Vous pourrez y consulter les ouvrages de références, les revues féministes d'ici et d'ailleurs, des dossiers thématiques, etc.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10 à 17 heures et sur rendez-vous.

Dans chaque numéro de **CHRONIQUE FEMINISTE** sont reprises toutes les nouveautés reçues en service de presse (SP) ou achetées par l'Université des Femmes (Acq.).

## MEDIAS

- Nouvelles images, nouveau réel, P.U.F., 1987, 239 p., (Cahiers internationaux de sociologie - nouvelle série vol. LXXXII numéro spécial janvier-juin 1987), Acq.
- Le carnaval des images: la fiction brésilienne, Michèle et Armand MATTELART, La Documentation Française, 1987, 163 p., (coll. Audiovisuel et Communication), Acq.
- Directory of Women's Media 1988, Martha LESLIE ALLEN, Women's Institute for Freedom of the Press, 1988, 91 p., (Directory of Women's Media), Acq.

## PHILOSOPHIE

- Mélanippe la philosophe, Séverine AUFFRET, des femmes, 1988, 362 p., (coll. La philosophe), SP.
- Œuvres complètes, Simone WEIL, Gallimard, 1988, tome 1: Premiers écrits philosophiques, 448 p., SP.

## PSYCHOLOGIE - PSYCHANALYSE

- Mères et fils, Carole KLEIN, R. Laffont, 1988, 245 p., (coll. Réponses), SP.
- La femme pacifique: étude psychanalytique de l'agressivité selon le sexe, Margarete MITSCHERLICH, des femmes, 1988, 293 p., (coll. La psychanalyste), SP.

## RELIGIONS - MYTHOLOGIE

- Le péché originel: ce que l'Eglise a vraiment dit, Jacques BUR, éd. du Cerf, 1988, 127 p., (coll. Théologies), SP.
- Le Retour de Lilith: La Lune Noire, Joëlle de GRAVELAINE, L'Espace Bleu, 1987, 257 p., SP.

## SOCIOLOGIE - POLITIQUE - ECONOMIE

- Analyzing Gender: A Handbook of Social Science Research, Beth B. HESS et Myra MARX FERREE, Sage Publications Inc., 1987, 580 p., Acq.
- Synthèse de la journée d'études du 15 mai 1986 sur les familles monoparentales, CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, C.N.A.F., 1987, 35 p., (Recherches et Prévisions; supplément au n° 8 - juin 1987).
- Femmes, familles, vers quels droits, quelles libertés, quelles solidarités? Colloque organisé les 26, 27 et 28 mai 1988 à Bruxelles par les Femmes Prévoyantes Socialistes: documents préparatoires, F.P.S., 1988, 1 pag. multiple.
- The Politics of the Gender Gap: the Social Construction of Political Influence, Carol M. MUELLER, Sage Publications Inc., 1988, 316 p., (Sage yearbooks in women's policy studies; 12), Acq.

**VIOLENCES - DELINQUANCE**

- Une politique de lutte contre la violence et la violence sexuelle à l'encontre des femmes, Secrétariat d'Etat à l'Emancipation sociale Miet Smet, 1988, 34 p..
- Dossier d'information : première aide à apporter en cas d'abus sexuel intrafamilial d'enfants, dossier réalisé par R. VANDEWEGE I Limburgs Universitair Centrum I, Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Environnement et à l'Emancipation Sociale, 1988, 29 p.
- Prisons de femmes, Hélène MATHIEU, Marabout, 1987, 221 p., (coll. Actualité), SP.

**FEMMES DANS LE MONDE**

- Les geishas, ou le monde des fleurs et des saules, Robert GUILLAIN, éd. Arléa, 1988, 224 p., SP.

**TEMOIGNAGES**

- Fonctionnaire et patron: les préjugés renversés, Yvette CHASSAGNE, J.C. Lattès, 1988, 237 p., br.
- Elles, Naïm ATTALLAH, éd. Carrère, 1988, 868 p., SP.
- Kesso, princesse peuhle, Kesso BARRY, Seghers, 1988, 232 p., (coll. Mémoire Vive), SP.
- Comme dans un jeu... Récits. Argentine, 1951/1976, Andrea MARIANI, éd. Caribéennes, 1988, 134 p., SP.

**ENSEIGNEMENT**

- Un métier qui n'est pas pour les filles, ça reste à inventer. Campagne d'information sur les choix d'études des filles. Dossier pédagogique, Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale/Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, 1988, 107 p.

**ETHNOLOGIE**

- Les arabes des marais: Tigre et Euphrate, Wilfred THESIGER, Presses Pocket, 1988, 254 p., (Terre Humaine; 3017), SP.
- La terre des femmes et ses magies, Jocelyne BONNET, R. Laffont, 1988, 333 p., (Les hommes et l'histoire), SP.

**TRAVAIL PROFESSIONNEL - TRAVAIL DOMESTIQUE**

- Een beroep zonder toekomst? Een toekomst zonder beroep? Een onderzoek naar de studiekeuzemotieven van meisjes uit het technisch en beroepsecundair onderwijs in Vlaanderen, Veerle VANDE VELDE et Daniëlle MAGNUS; étude réalisée sous la direction de Diane PARDON, Vrouwelijke Kristelijke Arbeidersjeugd IV.K.A.J.I - Streekwerking Boom, 1988, 240 p., Acq.
- Guide pratique des actions positives dans les entreprises, Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, 1988.

**SANTE**

- Boulimiques: origines et traitements de la boulimie, Pierre AIMEZ et Judith RAVAR, Ramsay, 1988, 395 p., SP.

**NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA REPRODUCTION**

- Les enfants de la chance: roman d'un bébé fivette, Marielle ISSARTEL, Denoël, 1988, 188 p., SP.

**EXPRESSION ARTISTIQUE - EXPRESSION CORPORELLE**

- Guide des musiques nouvelles pour le voyage intérieur : les sons cosmiques au service de la relaxation et de la méditation, Ralph TEGTMEIER, Le Souffle d'Or, 1988, 120 p., (coll. Chrysalide), SP.

**LITTERATURE**

- L'appropriation, Muriel SPARK, Fayard, 1988, 243 p., (coll. Littérature étrangère), SP.
- L'échappée, Brigitte PESKINE, Ramsay, 1988, 373 p., SP.
- Le Grand Feu, Jeanne BOURIN, Gallimard, 1988, 596 p., (coll. Folio; 1925), SP.
- Une épouse, Lidia STORONI-MAZZOLANI, éd. Alinéa, 1988, 88 p., SP.
- L'oasis et autres récits, Mary Mc CARTHY, Fayard, 1988, 243 p., SP.
- Une amie d'Angleterre, Anita BROOKNER, La Découverte, 1988, 236 p., SP.
- Fées de toujours, Chantal CHAWAF, Plon, 1988, 189 p., (coll. Terres de France - Littérature), SP.
- Les petites égarées, Pascal LAINE, Ramsay/Denoël, 1988, 370 p., SP.
- Lazaro, David KENDALL, Pygmalion, 1988, 222 p., SP.
- Le destin de Monique, Claire BRETECHER, Presses Pocket, 1988, In.p.I, B.D., (Presses Pocket; 2767), SP.
- Les mères, Claire BRETECHER, Presses Pocket, 1988, In.p., B.D., (Presses Pocket ; 2766), SP.

**HISTOIRE**

- La femme russe, Françoise d'EAUBONNE, éd. Encre, 1988, 177 p., SP.
- Féminisme: 150 ans de féminisme vu par l'image = 150 jaar van vrouwenbeweging in beeld = 150 years of Feminism through pictures = 150 Jahre Frauenbewegung durch Bilder illustriert, catalogue de l'exposition organisée à Bruxelles en 1987 par le Service pour la promotion culturelle et professionnelle de la femme du Ministère de la Communauté française et du Centre de Lecture Publique de la Communauté française, C.L.P.C.F., 1988, 137 ill., (coll. Mundanéum), Acq.
- Histoire du visage: XVIe - début XIXe siècle, Jean-Jacques COURTINE et Claudine HAROCHE, éd. Rivages, 1988, 287 p., (coll. Histoire), Acq.

**BIOGRAPHIES**

- Madama, fille de Charles Quint: régente des Pays-Bas, Anne PUAUX, Payot, 1987, 430 p., 8 pl. d'ill., (Bibliothèque Historique), SP.
- Catherine Sforza: la dame de Forli, Guy RACHET, Denoël, 1987, 255 p., SP.

**Officiel Belgique****Commission du Travail des Femmes**

Ministère de l'Emploi et du Travail rue Belliard 53, 1040 Bruxelles

Tél. 02/233.40.17 ou 16  
**Commission Consultative de la Condition Féminine**

rue des Petits Carmes 14, 1000 Bruxelles  
Tél. 02/512.50.14

**Service pour la Promotion Culturelle, Professionnelle des Femmes**

Ministère de la Communauté Française. Galerie Ravenstein 27, 1000 Bruxelles.  
Tél. 02/513.94.40 ext. 299

**Comité Interministériel pour le Statut de la Femme** c/o Cabinet du Premier Ministre  
rue de la Loi 16, 1040 Bxl.  
Tél. 02/513.80.20

**Officiel Europe**

**Bureau pour l'Emploi, l'Egalité des Femmes**  
Commission des Communautés Européennes

rue de la Loi 200, 1040 Bxl  
Tél. 02/235.11.11

**Service Information Femmes** D.G. de l'Information, Commission des Communautés Européennes  
rue de la Loi 200, 1040 Bxl.  
Tél. 02/235.28.60 ou 78.76

**Comité Consultatif pour l'Egalité des Chances**

c/o Bureau pour l'Emploi, l'Egalité des Femmes ou Commission du Travail des Femmes (cf. ci-dessus).

**Commission pour les Droits de la Femme**  
c/o Mme Marlène Lenz  
Parlement Européen  
rue Belliard 97, 1040 Bxl.  
Tél. 02/234.21.11

**Coordination en Belgique***Communauté française*

**Comité de Liaison des Femmes** c/o H. Peemans-Poullet (Tél. 02/733.48.80)  
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.  
(pas de téléphone)

**Bureau des Plaintes des Femmes** c/o Comité de Liaison des Femmes  
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl  
Permanence le lundi: 13h30 à 16h30. Téléphoner

aux heures de permanence:  
02/219.28.02

*Communauté flamande***Vrouwen Overleg Komitee**

Liedsstraat 29, 1210 Brussel  
**Femmes contre la crise**  
- Contact National Franco-  
phone: M. De Cock (rue des  
Pâquerettes 102, 130 Bxl.  
Tél. 02/523.50.30).

- Contact National Néerlandophone: M. Colle (Heernes-  
laan 109, 9000 Gent)

**Coordination en Europe**

CEF (Coordination Européenne des Femmes)  
rue Stevin 38, 1040 Bxl.  
Tél. 230.51.58

**Femmes et syndicats**

**Commission Femmes de la FGTB** c/o M. Hoens  
rue Haute 42, 1000 Bruxelles  
Tél. 02/511.80.67 ou 64.66  
**Service Féminin de la CSC** c/o A.-F. Theunissen  
rue de la Loi 121, 1040 Bxl.  
Tél. 02/233.34.11

**Mouvements Féminins****Femmes Prévoyantes Socialistes**

Pl. St-Jean 1-2, 1000 Bxl.  
Tél. 02/513.64.70

**Vie Féminine** c/o A. Delcourt. Rue de la Poste 111, 1210 Bxl. Tél. 02/217.29.52

**Conseil National des Femmes Belges**

r. de Florence 24, 1050 Bxl.  
Tél. 02/538.03.04

**Parti Féministe Unifié**  
av. des Phalènes 35, bte 14., 1050 Bxl. Tél. 02/648.87.38

**Parti Féministe de Belgique** av. Louise 385 bte 9  
1050 Bxl. Tél. 02/771.90.56

**Associations de Femmes**

**La Porte Ouverte**  
r. Américaine 16, 1050 Bxl.  
Tél. 02/537.67.61

**Solidarité Femme-Emploi**

Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.  
Tél. 02/219.65.18

**Centre Féminin d'Education Permanente**  
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.  
Tél. 02/219.28.02

**Changeons les livres**  
rue Blanche 29, 1050 Bxl.  
Tél. 02/538.67.61

**Centres****de documentation**

**Université des Femmes**  
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.  
Tél. 02/219.61.07

**Le Lesbianaire**  
rue H. Richir 1, 1030 Bxl.  
Tél. 02/215.99.38

**CREW**  
(voir Coordination/Europe)  
**RoSa:** rue Gallait 78, 1210  
Bxl. Tél. 02/216.23.23.

**Librairies**

**Artemys**  
rue St-Jean, Galerie Bortier  
8-10, 1000 Bruxelles  
tél. 02/647.95.17

(Réservé aux femmes)  
**Vrindts**

r. Croix de Fer 55, 1000 Bxl.  
Tél. 02/512.84.15

**Dulle Griet**  
Tiensestraat 45, 3000  
Leuven. Tel. 016/23.41.23

**Les Rabouilleuses-Diffus'elles** (Stock de livres en vente au bureau provisoire à Bruxelles)  
rue Américaine 7, 1050 Bxl.  
Tél. 02/537.31.70

**Revues**

**Chronique Féministe**  
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.  
Tél. 02/219.61.07

**CREW Reports**  
(voir Coordination/Europe)  
**Cahier du GRIF**  
Rue Blanche 29, 1060 Bxl.  
Tél. 02/538.84.87

**Le Lesbianaire** (voir centre de documentation)  
**Femmes d'Europe** (Commission des Communautés Européennes)

rue de la Loi 200, 1040 Bxl.  
Tél. 02/235.11.11

**Schoppenvrouw**  
c/o K. Roggeman,  
Hof Ter Schrieklaan, 19  
2600 Berchem  
Tel. 03/218.81.57

**Etudes Féministes**

**Université des Femmes**  
(v. centre de documentation)

**Avortement Contraception**

**Fédération Belge pour le Planning Familial et l'Education Sexuelle**  
rue du Trône 51, 1050 Bxl.  
Tél. 02/513.72.64

**Gacehpa** (groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant des avortements).

lundi et jeudi, 14 à 17h  
rue du Trône 51, 1050 Bxl.  
Tél. 02/511.56.03

**Comité pour la dépenalisation de l'avortement** c/o M. Geudon  
rue A.Giron 23, 1050 Bxl.  
Tél. 02/649.18.22

**Femmes battues**

**Bruxelles:** r. Blanche 29, 1060 Bruxelles.  
Tél. 02/539.72.44

**Liège:** rue Soeurs-de-Hasque, 4000 Liège

Tél. 04/23.42.85 ou 45.67  
**Arlon:** rue de Diekirch 47, 6700 Arlon. 063/21.46.82

**La Louvière:** rue de Bouvy 9, 7100 La Louvière

**Leuven:** Federatie Vrouwen tegen mishandeling  
Justus Lipsiusstraat 57  
3000 Leuven.  
Tél: 061/23.36.61

**Namur:** rue Notre-Dame 47  
5000 Namur

**Fédération des Collectifs de Femmes Battues:** rue Soeurs-de-Hasque, 4000 Liège.  
Tél: 041/23.42.85

**Maisons et cafés**

**Arlon:** "Maison des Femmes" rue de Diekirch 37, 6700 Arlon. 063/22.76.82

**Bruxelles:** "Association Rue Blanche", 29 rue Blanche 1050 Bruxelles  
Tél: 02/538.47.73

**Infor Femmes:** rue de Brederode 29, 1000 Bxl.  
Tél: 02/511.38.38

**Infor-Femmes Liège:** 10, rue Trappé 4000 Liège  
Tél: 041/22.39.65

**Charleroi:** "Comme chez elles", Bd d'Audent 7, 6000 Charleroi. 071/31.92.90

**La Louvière:** "La Maison des Femmes" rue de Bouvy 9, 7100 La Louvière  
Tél: 064/21.43.33

**Mons:** "Groupe des Femmes" c/o Agnès Couez  
rue de Thirimont 31, 7000 Mons 065/34.75.76

**Namur:** "Maison des Femmes" rue Notre-Dame 47, 5000 Namur 081/71.55.45.

**Tournai:** "Groupe des femmes" c/o B. Michenaud  
Place Verte 7, 7500 Tournai  
Tél: 069/22.75.54

**Wavre:** "La Maison des Femmes" rue des Brasseries 10, 1300 Wavre  
Tél: 010/22.38.02

## collection Chronique Féministe

N°1 Nov./Déc. 82	Emilienne Brunfaut - Finlandaises - Le pouvoir
N°2 Jan./Avr. 83	Les travailleuses de Bekaert - Les hommes se déshabillent - Viol
N°3 Mars/Avr. 83	Des hommes à l'Université des Femmes - Sommes-nous tous des Baruyas? - Procès CVO
N°4 Mai/Juin 83	Greenham Common - Travail Ménager - Femmes Soviétiques
N°5 Juil./Août 83	Ce que parler veut dire - Sexisme Bigouden
N°6 Sep./Oc. 83	Regard sur la pornographie - Les Femmes en Israël - L'histoire des Femmes est-elle possible?
N°7 Nov./Déc. 83	L'Energie et la Frustration - Avortements, Femmes et tribunaux - Les droits de l'homme contre le droit des Femmes
N°8 Jan./Fév./Mars 84	Vers un office des créances alimentaires - Moi, délinquante? - Recherches Féministes en Afrique
N°9 Avr./Mai 84	Etudes Féministes: principes et méthodologie - Femmes et Syndicats - Les prépensionnées des Galeries Anspach - Coopératives de Femmes
N°10 Juin/Juil. 84	Le savoir et le faire - Loisirs des Femmes - Pensionnées et veuves - Femmes et développement
N°11 Oc./Nov. 84	Evolution conceptuelle de la physique - Partage des responsabilités - Pacifisme et Féminisme
N°12 Déc.84/Jan. 85	Rester une égérie ou devenir soi-même - Nicaraguauyennes - Sciences et Femmes: pas de recettes
N°13 Avr./Mai 85	Anarcha-féminisme - Séminaire Sociologie: analyse d'une enquête - Marie-Andrée, vidéaste
N°14 Juil./Août 85	Le pouvoir de la mère - Les Femmes et l'évolution technologique - Le sexe du travail
N°15 Sep./Oc. 85	Nairobi - Les femmes du divorce - Crise de l'Etat Keynesien: questions aux femmes
N°16 Déc./Jan. 85-86	DOSSIER: Nouvelles Maternités
N°17 Mars/Avr. 86	Jésus et le mythe d'Œdipe - Emilie Claeys: Féministe Socialiste rayée de l'histoire - Val Duchesse - et pour les femmes, c'est encore pire
N°18 Juin/Juil. 86	Politique familiale et politique de l'emploi - Les femmes du Sri Lanka - "Cohabitanes de tous les pays, séparez-vous"
N°19 Sep./Oc.86	Des idées pour l'école - Tiers-Monde
N°20 Jan./Fév. 87	Décumul et splitting - DOSSIER: Filiation
N°21 22 Avr./Mai/Juin 87	Femmes actives - Maternités: les anciennes et les nouvelles
N°23 Juil./Août 87	DOSSIER: Les filles à l'école: ça vous est égal?
N°24 Sep./Oc. 87	Paroles de femmes politiques - Guerre & Paix
N°25 Oc./Nov. 87	Les femmes et l'Etat - Avortement: la non-décision politique - élections: piège...
N°26 Fév./Mars 88	DOSSIER «La valse des adieux»: elles divorcent
N°27 Mai/Juin 88	

Pour les éditions épuisées les articles peuvent être obtenus sous forme de photocopies.